

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL, FINANCIER ET D'ASSURANCE.

VOL. 3—No. 23

MONTREAL, 12 MARS, 1874.

[\$2 PAR ANNÉE

LE NEGOCIANT CANADIEN

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU

COMMERCE et de L'INDUSTRIE

PARAISANT LE

JEUDI de CHAQUE SEMAINE

Le *Négociant Canadien* est le seul journal de ce genre publié en langue française

Il contient les informations commerciales les plus complètes. La revue est sous la direction spéciale de M. L. E. Morin.

Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laisse rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux annonceurs à long termes.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 30, Rue St. Gabriel.

Abonnement, - - - - \$2.50 par an
Pays durant le premier mois - 2.00 "

Annonces - 10 cts par ligne par insertion

BEAUSOLEIL, MORIN & Cie.

EDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

HOSPICE LABELLE & Cie

Marchands de

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,

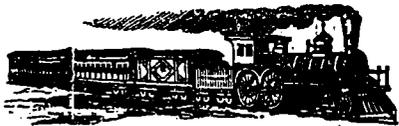
No. 10, RUE DU PORT,

MONTREAL.

Chemins de Fer du Canada Central

DE

Brockville et d'Ottawa.



Achetez vos Billets pour Ottawa via
Brockville.

Certains arrangements ont été pris avec
les Trains du Grand-Tronc.

Trois Trains Express Quotidiens.

DEPART.

Brockville 7.20 A. M. 4.00 P. M.
Ottawa 9.30 do 4.45 do
Renfrew 3.00 do 3.00 do

ARRIVEE.

Ottawa 8.00 P. M. 12.30 P. M.
Renfrew 2.00 do 9.45 do
Brockville 1.50 do 9.45 do

Ces chemins sont de la même largeur que le Grand Tronc, et il n'y a par conséquent aucun transbordement de fret une fois que les wagons ont été chargés.

H. ABBOTT,
Gérant.

Brockville, 6 Mai 1872

COMPAGNIE D'ASSURANCE LIVERPOOL ET LONDRES ET GLOBE

VIE ET FEU

Capital..... \$10,000,000
Montant placé en Canada..... 650,000
Revenu annuel..... 7,646,305

Risques Mercantiles acceptés aux plus bas prix courants.

Maisons de logement et propriétés de campagne assurées à des Taux Spécialement Réduits

BUREAU CANADIEN DE DIRECTION

Hon. HENRY STARNES, Président, (président de la Banque Métropolitaine)

THOS. CRAMP, écor., Vice-président (de MM. David Torrance & Cie.)

ALEX. S. HINCKS, écor., (caissier de la Banque Métropolitaine)

SIR A. T. GALT, C. E., K. C. M. G.

THEODORE HART, écor.

G. F. C. SMITH,
Secrétaire résident.

Agences établies dans tout le Canada.

BUREAU PRINCIPAL: Succursale Canadienne - à MONTREAL.

12 mars 1874 21 12



BUREAU DU CONSEIL PRIVE.

Ottawa, 29 août 1873.

AVIS est par le présent donné qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général, sur la recommandation du Ministre du Revenu de l'Intérieur, et en vertu des dispositions de la 1ère Section de l'Acte passé à la dernière Session du Parlement du Canada, intitulé: "Acte pour amender, consolider et étendre à toute la Puissance les lois concernant l'Inspection de certains articles de provenance canadienne," de désigner par un ordre en Conseil de ce jour, les Cités suivantes: Québec et Montréal, dans la Province de Québec; Toronto, Kingston, Hamilton, London et Ottawa, dans la Province d'Ontario. Saint Jean, dans la Province du Nouveau-Brunswick; et Halifax dans la Province de la Nouvelle-Ecosse, comme des Cités où il est expédient de nommer des Inspecteurs pour les articles suivants, de provenance canadienne, savoir:

Fleur et Farine,
Blé et autres grains,
Bœuf et Lard,
Potasse et Perlasse,
Poissons saumurés et huile de poisson,
Beurre,
Cuir et Peaux Crues,
Pétrole.

W. A. HIMSWORTH,

Greffier du Conseil Privé.

25 février.

Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de

J. BTE. POIRIER, de la cité et du district de Montréal, entrepreneur et commerçant,

FAILLI.

Le Failli m'a fait une cession de ses biens et les créanciers sont notifiés de se réunir à sa place d'affaires, No. 201, RUE RICHMOND, dans la cité de Montréal, VENDREDI, le VINGTIEME jour de MARS courant, à DIX heures avant-midi, pour recevoir l'état de ses affaires et nommer un syndic.

G. H. DUMESNIL,

Syndic Provisoire.

Montréal, 2 mars 1874.

N. RENAUD & CIE

MARCHANDS DE

Farine, Grains & Provisions

No. 34, RUE DES ENFANTS TROUVES

MONTREAL.

Formation de Société

Nous soussignés avons l'honneur d'informer le public que nous avons formé une Société sous les nom et raison de N. RENAUD et Cie., pour faire le commerce de FARINE, GRAINS et PROVISIONS.

N. RENAUD,

F. LARIN,

A. E. GAGNON.

30-30

MEULES FRANCAISES

ET

ECOSSAISES

Pierres à Meules, Blocs

ETC., ETC., ETC.

AUX

Propriétaires de Moulins, Meuniers et autres

Les soussignés offrent en vente

Meules pour moulins à farine

(Diverses grandeurs.)

do pour mouler le blé,

do pour mouler l'avoine,

do pour écaler l'avoine,

do écossaises pour l'avoine,

Meules pour perler l'orge (à manufacturer le Pot Barley.)

AUSSI:

Blocs français assortis pour meules de différentes sortes.

Le tout garanti de première qualité et à des prix extrêmement modérés.

N. RENAUD & CIE.,

34, Rue des Enfants Trouvés.

W. & F. P. CURRIE & CIE.

100, RUE DES SŒURS GRISES.

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques du Canada. Plaques d'Etain,

TUBES POUR BOUILLOIRES, TUBES A GAZ

Etain en Lingot, Rivets, Marbre Veiné
Cuivre en Lingot, Fil de Fer, Ciment Romain
Cuivre en Feuilles, Fil d'Acier, Du de Portland
Antimoine, Vitres, Du du Canada,
Zinc en Feuilles, Peintures, Tuile à Paver,
Zinc en Lingots, Terre à brique, Vases de Jardin,
Plomb en Saumon, Fine Covers Dessus Chemin,
Rouge de Plomb, Briques à Four-Fontaines, naise,

Blanc de Plomb, TUYAUX de DRAINAGE, Tuiles à Paver Écossaises Patentes, &c. Manufacturiers de SOFAS, CHAISES, et BESOINS pour Lits. Un stock considérable toujours en mains.

L. A.

CIE. D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

Contre le Feu et les Accidents de la Mer

Capital autorisé \$5,000,000

Cette Compagnie, s'étant conformée aux conditions de l'Acte, est maintenant autorisée et est prête à accepter

TOUTES ESPECES DE RISQUES CONTRE LE FEU

A des Taux Modérés

Toutes les réclamations seront payées immédiatement après que la perte sera établie

DIRECTEURS :

Hon. JOHN YOUNG, President

J. F. SINCENNES, Vice-President

ANDREW ROBERTSON,
J. R. THIBAudeau,
L. A. BOYER, M. P.,

JOHN OSTELL,
W. F. KAY,
M. C. MULLARKY,

ANDREW WILSON.

Secrétaire-Trésorier.....ARTHUR GAGNON.
Gérant.....ALFRED PERRY.

Bureau Principal, 160 Rue St. Jacques
17 septembre 1873.

J. HUDON & Cie

IMPORTATEURS

D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS
EN GROS

No. 304, Rue St. Paul et 247, Rue des Commissaires

MONTREAL

J. HUDON,

CHAS. HEBERT,

A. S. HAMELIN



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DEPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 10 janvier 1874.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre : 11 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

LARD EN CARCASSE
EN LOTS AU GRÉ DES ACHETEURS.

En vente par

D. REES & Cie.,

44 et 46, Rue des Sœurs Grises.
19 fév. 20-25

\$5 A \$20 PAR JOUR

On DEMANDE des AGENTS dans toutes les classes de la société qui désirent travailler de l'un ou de l'autre sexe. Jeunes ou vieux pourront faire plus d'argent en travaillant pour nous dans leurs moments de loisir ou en consacrant entièrement leur temps à notre service que dans n'importe quelle autre occupation. Pour les particularités qui seront fournies gratis, s'adresser à

31-31

G. STINSON & CIE.,
Portland, Maine.

Grand Magasin du Chemin de Fer du Nord

L. A. LESIUR
Entrepot d'Épiceries, Liqueurs
ETC, ETC, ETC

Marché Bonsecours

(ANCIEN MAGASIN DE LA RIVET)

Effets portés à domicile.
24 avril 28-29

BUREAU DE POSTE, Montréal, 1er décembre 1873

Distribuées.		MAILES.	Levées	
A. M.	P. M.	ONTARIO.	A. M.	P. M.
8.20	Ottawa, p. chemin de fer (a)	7.15	6.45
11.00	Province d'Ontario. (a)	7.15	6.45
.....	6.30	Rivière Ottawa par route
QUEBEC.				
.....	Québec, Trois-Rivières et Sorel, par vapeur.....
8.00	Québec, p. chemin de fer Townships, C.F.T. Riv. Archambault Riv. du Loup.....	7.00
.....	2.00	St Rémi et Hemmingford	7.00
11.00	St Hyacinthe et Sherbrook	8.00	3.15
00.00	Do St Jean et Rouse's Pt.	2.15
00.00	Shelford et la jonction du chemin de fer Vt.....	1.45
MAILES LOCALES				
1.00	Beauharnois (route).....	8.00
1.00	Chambly.....	8.00
1.00	St. Césaire.....	7.45	3.15
.....	Contrecoeur, Varennes et Verchères.....	1.30
11.00	Côte St. Paul et Tanneries Ouest.....	8.15	2.25
10.00	5.45	Huntingdon.....	8.00	2.00
9.00	2.00	Lachine.....	6.00	2.00
10.00	St. Lambert.....	1.45
9.30	2.15	Laprairie.....	1.45
11.00	Longueuil.....	8.00	2.00
.....	N. Glasgow & St. Récollet	7.00
.....	5.15	Terrebonne & St. Vincent	7.00	3.00
9.50	5.00	Pointe St. Charles.....	8.30	5.00
.....	1.30	St Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière.....	7.00
.....	3.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.....	7.00
10.00	St. Jean & Station, St. Armand.....	8.00	2.30
8.00	Trois-Rivières par la Riv. Nord.....	1.30
PROV. MARITIMES.				
.....	N-Brunswick et Isle P.E. Halifax, N.-E.....	3.15
.....	7.00
.....	Les mailles pour T.-Neuve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis alternatifs à partir du 2 Juil.	7.00
ETATS-UNIS.				
8&10	Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.....	7.00	2.15
8&11	New-York et les Etats du Sud.....	2.15
8&10	Island Pond, Portland et le Maine.....	3.15 & 7
8.11	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba....	7.00	6.45

INDES OCCIDENTALES.

Lettres, etc., payés d'avance vid N.-York, sont expédiées chaque jour à New-York d'où partent les autres mailles. Pour Havane et Indes Occidentales sid Havane, tous les jeudis P.M. Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.

GRANDE BRETAGNE,

Par la ligne Canadienne. Vendredi Par New-York les Mardis, Joudis et Samedis.....

(a) Les sacs de la maille par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 7.30 p. m.

b) do. ouverts jusqu'à 1.20 p. m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des mailles.

Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.30 A. M., 1.00, 5.00 et 9.00 P. M.

Le Dimanche à 9.00 P. M.
16 fév. 1874.

RICHARD BERNIS

ANVERS (Belgique)

Agent du gouvernement canadien et de la ligne Allan

Expéditeur Commissionnaire en général

Marchand-Exportateur

6 août

90 LOTS A BATIR

A

VENDRE

SUR LES RUES

Maple, Mentana et Rachel

S'adresser entre 2 heures et 6 heures P. M., A. M.

C. BEAUSOLEIL,

No. 30, Rue St. Gabriel,
Bureau du Négociant Canadien.

10 mars

REVUE COMMERCIALE.

Pour la semaine finissant le 11 Mars 1874.

Nous apprenons par dépêche télégraphique d'Angleterre que la fonte dont le mouvement de baisse s'est continué régulièrement pendant tout le mois de février vient non-seulement de subir un moment d'arrêt, mais a même recouvré deux chelins par tonneau sur les cotes de la fin de février avec augmentation très-marquée dans la demande et fortes transactions. On cote actuellement sur le marché anglais la fonte Garthsherrrie No 1, 100s; Coltness No 1, 102s 6d; Glengarnock No 1, 98s; Eglinton 93s. En fer manufacturé, les affaires restent toujours plongées dans le plus grand calme avec peu ou point d'affaires et les prix tendant fortement à la baisse. Le meilleur fer en barre du Staffordshire se cote de £11.10 à £13.10.

La demande pour les lisses de chemins de fer est presque nulle et les cours nominaux. Celles du pays de Galles sont cotées de £9.10s à £10.

Le commerce de bois paraît enfin vouloir se réveiller. Pendant la huitaine qui vient de s'écouler il s'est conclu de fortes transactions à Ottawa. Les marchands de bois de Burlington, d'Albany et de Troy ont été les principaux opérateurs. J. R. Booth ont vendu un million et un quart de pieds de bois de choix en destination de Burlington, à prix non divulgué. Porley & Pattee ont aussi vendu un million et demi de pieds de bois scié à Bronson, Weston, Green & Cie de Burlington. On a commencé à contracter pour le transport du bois aux Etats-Unis. Les cours pratiqués jusqu'ici ont été de \$6 à \$8.25 par M. pieds pour Troy et Albany et \$7.00 à \$7.25 pour New-York, argent américain. Les propriétaires des scieries des Chaudières se proposent de scier beaucoup plus de madrier qu'à l'ordinaire pour le marché anglais.

Notre marché aux céréales est toujours plongé dans un grand calme.

Les journaux reçus par le dernier steamer d'Europe signalent comme suit la situation des céréales.

Les affaires en grains n'ont de nouveau pas été plus actives, depuis huit jours en Europe, et les prix ne se sont guère améliorés.

A Paris, les blés français sont très-modérément offerts par le commerce; la meunerie, du reste, ne manifeste aucun désir d'acheter. Si l'on veut vendre, il faut que les détenteurs acceptent la baisse. Les affaires dans ces conditions sont très-difficiles. On doit voir les blés de 48-50 à 47; les blés ordinaires de 45 à 46 fr. Le tout par 120 kil.

Les blés étrangers ont une vente très-laborieuse aux prix extrêmes de 36-50 à 40-50 les 100 kil. Les affaires sont aussi difficiles pour les blés étrangers que pour les blés du pays. La culture du rayon présente peu de blé à la vente; elle vend difficilement de 36 à 39 fr. les 100 kil. En résumé les transactions sont très-limitées et la baisse du blé est à peu près de 75c à 1 fr. par sac sur les prix payés la semaine dernière, avec cette différence que, même avec la baisse, les affaires sont peu nombreuses.

Les seigles sont peu abondants; la demande est nulle et, selon les besoins, on paye le disponible 31 à 31-50 les 115 kil.

Sur les autres marchés français, on constate un peu de baisse, mais les offres sont partout très-restreintes.

En Angleterre, la température s'étant de beaucoup refroidi au début de cette semaine, a eu pour conséquence de provoquer un mouvement d'arrêt bien accentué dans la baisse qui se produisait depuis une quinzaine de jours. Cependant, malgré un certain ralentissement dans les arrivages, les affaires n'ont pas eu d'activité, et c'est à peine si l'on a pu traiter quelques chargements.

En Belgique, les transactions sont peu actives, mais, néanmoins, la baisse semble être arrêtée, les blés sont moins offerts, mais les achats antérieurs ne permettent pas encore à la meunerie de reprendre ses achats, les offres de la Baltique sont moins nombreuses aussi, et il pourrait bien se faire que la hausse n'ait pas dit son dernier mot. Les seigles, par contre, sont toujours plus offerts que demandés; cependant, les prix se soutiennent sans baisse, les stocks n'étant pas des plus importants.

En Hollande, les blés sont en légère baisse; les derniers arrivages présentent sur le marché et comme les acheteurs manquent, il s'en est suivi un mouvement de réaction. Les seigles sont toujours très-offerts; la marchandise pèse et les stocks ne font que s'accroître; aussi, sur tous les marchés des Pays-Bas, signale-t-on de la baisse.

En Allemagne, sur les marchés de l'intérieur, les affaires sont plus calmes et les prix sont en faveur des acheteurs. Dans les ports de la Baltique, il règne un bon courant d'affaires et sans les exigences des détenteurs, elles seraient encore plus d'activité; les ordres d'achats ne permettant pas de dépasser les prix actuels, il ne se fait que des compléments de cargaison, mais avec de légères concessions, on pourrait faire de nombreux chargements pour l'Angleterre et la Belgique.

En Suisse, les affaires sont, par continuation, à peu près nulles; les marchandises en entrepôt sont importantes, et pèsent sur les cours. Pour vendre, il faudrait faire des concessions, cependant les détenteurs ne veulent pas pour le moment y consentir.

En Italie, la fermeté persiste, et malgré quelques arrivages de la mer Noire, les détenteurs se montrent très-exigeants, il pourrait bien se produire une reprise marquée si la demande reprénait toute son activité.

En Hongrie, les approvisionnements des marchés sont de plus en plus restreints; aussi les affaires ont-elles plus d'animation et les prix sont-ils en légère reprise.

Dans la mer Noire, les transactions ne sont pas animées; les ordres manquent, mais aussi les arrivages de l'intérieur dans les ports étant de beaucoup réduits, les stocks sont peu importants et ne pourraient faire face à une demande un peu active; aussi les prix sont-ils très-fermement tenus.

La situation des vins et spiritueux ne semble aucunement changée depuis notre dernière revue.

Voici ce qu'on lit dans nos échanges commerciaux :

Vins et spiritueux.—Nous n'avons pas à modifier en aucune façon nos précédentes revues, qui toutes constatent depuis plus de deux mois une stagnation absolue dans les transactions; nous ne reviendrons pas non plus sur les causes auxquelles il convient d'attribuer ce calme

désespérant; nous les avons déjà analysés; nous nous bornerons à constater aujourd'hui qu'elles subsistent toujours et que l'on peut résumer ainsi le bilan de la situation: "offres nombreuses, avec fléchissement des prix, demandes nulles et néant aux achats ou à peu près."

Pour les vins du Midi il y a toujours dans les régions méridionales un grand marasme dans les affaires. Il se réveille bien de temps à autre quelques velléités d'achat, mais elles aboutissent rarement. Cependant, on croit à une prochaine reprise. Beaucoup de courtiers ont des ordres d'achats, mais à des prix inférieurs à ceux pratiqués actuellement.

Ce qui démontre que la consommation vit au jour le jour, qu'elle ne demande qu'à la dernière extrémité, on attendant des prix plus accessibles; d'un autre côté, les détenteurs de beaux vins ne veulent pas démorir de leurs prétentions; nous verrons bien d'ici à peu de temps de quel côté viendront les premières avances.

La vente des vins d'Espagne a bien faibli sur la place de Cote. Il ne s'y pratique que quelques affaires de détails en provenances de Tarragone et de Barcelone à des prix variant de 30 à 38 fr., suivant mérite. Quelques vins d'Alicante Valence, Aragon et Benicarlo, sont offerts à 42 f.; preneurs rares.

Les renseignements des deux Charentes concourent à faire croire à un grand découragement parmi les propriétaires et les acheteurs par suite des nouveaux droits fiscaux qui vont achever de paralyser les affaires. Voici la cote officielle du dernier marché de Cognac (cours nominaux des affaires): 1872 Grande-Champagne, fr. 160; Petite-Champagne, fr. 150; fins bois (Boreries), fr. 145; très-bons bois, fr. 140; le tout par hect., à 590 nu, au comptant, sans escompte.

On écrit d'Épernay :

Il faut le dire, depuis cinq mois, le commerce en général souffre comme il a souffert dans les plus mauvais temps de notre histoire. La gaieté qui nous caractérisait s'est évanouie, la confiance s'est ébranlée, et, comme conséquence, les transactions et le travail ont cessé.

Tout le monde aspire à un état de choses moins alarmant.

J'ai donc hâte de vous écrire ces quelques lignes, je crois que vous les accueillerez comme une bonne nouvelle.

La crise semble toucher à sa fin dans notre pays, le commerce reprend. Les acheteurs se montrent, et les expéditions se multiplient.

C'est d'un bon augure car après cette série de jour tristes qui ont paralysé l'élan des affaires, l'horizon s'éclaircit, l'arrivée des jours gras réclame la distraction, les réceptions et les fêtes de famille. Le vin de Champagne est demandé, et avec lui la gaieté et la confiance arriveront.

On lit dans le *Moniteur Vinicole* :

En présence de la stagnation des affaires, on présence surtout d'une situation, qui n'a pas varié depuis plusieurs semaines, nous croyons devoir, aujourd'hui, laisser la parole à nos correspondants.

Dans le Bordelais, nous écrit-on, les offres sont nombreuses avec fléchissement des prix; mais la demande est nulle, et il y a néant aux achats ou à peu près.

D'autre part, on nous mande du même département, qu'en réalité les cours ne fléchissent pas, qu'on aurait tort de prendre pour une baisse quelques ventes isolées, consenties au-dessous des prix courants par quelques petits propriétaires nécessiteux.

Enfin un troisième correspondant est d'avis que les cours diminueront plutôt qu'ils n'augmenteront. D'abord, parce qu'au delà des prix actuels, la consommation ne pourrait y aborder, et ensuite que le Midi, ayant encore en disposition un stock d'une certaine importance, à des prix relativement inférieurs, est toujours là pour répondre aux besoins des consommateurs de vins ordinaires et de qualité courante.

Comme on le voit par ce seul département,

un des plus importants, il est vrai, au point de vue vinicole, les détenteurs sont loin d'être d'accord sur la situation. Or, ce qui se passe dans le Bordelais, impressions-nous de le dire, se passe de même à peu près partout. On se fait juge de la position qui vous intéresse, sans se préoccuper, en quoi que ce soit, de la position voisins; on n'ose franchir l'horizon local, et l'ensemble échappe à l'appréciation.

C'est du reste ce qui explique les contradictions que chacun est à même d'observer dans quelques-unes de nos correspondances. Le même jour, du même département, on trouve souvent deux opinions diamétralement opposées.

Nous venons de finir une semaine qui n'a pas été marquée par beaucoup d'activité. Les fortes pluies que nous avons eues la semaine dernière avaient complètement enlevé la neige dans plusieurs endroits. La tempête qui sévit lundi les a encombrés de neige, en sorte que la circulation dans les campagnes est devenue fort difficile.

Nous n'avons que peu ou point de fluctuations à signaler, malgré la réduction assez générale qu'on remarque dans les stocks, principalement d'épicerie et de ferronneries. Dans cette dernière branche les affaires ont été quelque peu plus active que pendant la quinzaine précédente. Dans les épicerie, la modicité des stocks donne beaucoup de fermeté aux cours de ces marchandises. Les comestibles n'offrent rien de bien nouveau. Le poisson se fait toujours rare. Il nous est arrivé quelques centaines de barils de hareng qui ont aussitôt trouvé preneurs à \$6.00 pour No 2 inspecté et \$7.00 pour No 1.

Le commerce de la France pendant l'année écoulée

Nous recevons par la dernière malle les résultats du commerce de la France pendant l'année 1873, publiés par l'administration des douanes françaises. Commentons par constater qu'il y a accroissement tant sur l'importation que sur l'exportation.

La valeur des marchandises importées s'est élevée, en 1873, à 3,600 millions de francs contre 3,570 en 1872, 3,153 en 1869 et 3,303 en 1868, chiffre le plus élevé atteint avant la guerre. Le montant des exportations de 1873 a été de 3,926 millions, contre 3,761 millions en 1872, 3,074 en 1869 et 2,789 millions en 1868.

Si le commerce ou l'industrie ont souffert en 1873, c'est par rapport à la consommation intérieure; le commerce extérieur ne semble pas s'être ralenti, malgré les crises qui ont agité tant de pays en 1873.

Si nous entrons dans les détails, nous trouvons que la cause réelle de l'accroissement du chiffre de l'importation pour 1873, c'est la mauvaise récolte, car il est entré en cette année pour 205 millions de blé, contre 147 millions en 1872. En revanche, il est vrai, on a importé pour 142 millions de bétail au lieu de 177 millions.

Après les céréales, c'est toujours la houille qu'il faut interroger pour comprendre la signification des tableaux des douanes. Or la réponse est favorable: il en est entré pour 155 millions de francs au lieu de 148 millions; malgré sa cherté, l'industrie qui l'emploie n'a donc pas cessé de marcher.

Voici quelques autres marchandises dont l'importation a augmenté: fruits de table, sucre, cacao, café, laine, peaux brutes, lin, guano, graines oléagineuses, pétrole, cuivre,

zinc, nitrate de soude. On constate, au contraire, une diminution sur l'importation des graisses, cotons, tissus de lin, tissus de soie, tissus de laine, tissus de coton, ouvrages en métaux. Nous n'indiquons ici que les marchandises les plus importantes et qui présentent des différences notables avec les résultats de 1872.

Pour l'exportation, l'accroissement s'est produit sur les soieries, les lainages, les tissus de coton, les tissus de lin, l'orfèvrerie, les coutils, meubles, papiers, sucres raffinés, vins, poissons, bestiaux, beurres. Ont diminué les sorties des marchandises suivantes: ouvrages en peau ou en cuir, chapeaux de feutre, confection, grains et farines, sucre brut, eau-de-vie.

Le mouvement des métaux précieux est surtout remarquable, le voici pour les dix dernières années en millions de francs:

	IMPORTATION	EXPORTATION
1873.....	578	501
1872.....	382	333
1871.....	301	501
1870.....	416	261
1869.....	647	264
1868.....	686	365
1867.....	847	252
1866.....	1,064	554
1865.....	659	433
1864.....	733	658
	6,313	4,122

Excédant d'importation, 2,191 millions en dix ans.

C'est cette tendance des métaux précieux à affluer vers la France, par des raisons dont on n'a pas encore pu complètement se rendre compte, mais que nous croyons devoir chercher dans la nature de ses productions, c'est cette tendance, disons-nous, qui a aidé la France à supporter si brillamment l'épreuve du papier-monnaie.

Ajoutons, pour terminer, que l'importation de l'or a été de 174 millions et celle de l'argent de 404 millions en 1873 (en 1872 de 244 millions); l'exportation de l'or a atteint 284 millions et l'exportation de l'argent 216 millions. L'année 1873 a donc appauvri la France de 110 millions d'or et l'a enrichie de 188 millions en argent, lesquels n'obtiennent pas le pair sur le marché international.

Un chemin de fer dans les cimes.

Les derniers avis du Pérou rendent compte de l'achèvement prochain de l'entreprise gigantesque du chemin de fer transandin. La ligne commence à Callao, sur la côte du Pérou, et après avoir parcouru 105 milles jusqu'au summit Tunnel, qui est à 15,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, elle descend jusqu'à 31 milles plus loin à la Croyat sur le versant oriental, d'où elle continue jusqu'au point où la navigation commence sur l'Amazone.

En quittant Callao, le chemin de fer suit la fertile vallée de Rimac, petit cours d'eau qui descend des montagnes. A 30 milles plus loin les montagnes se rejoignent; sur leurs pentes on voit les ruines de terrasses et de murailles du temps des Incas, marquant la place d'antiques et populeuses cités.

Un peu après, la voie ferrée passe à San Bartholomé, à 47 milles de Callao, près de 5,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. De là, elle traverse le Viaduc de Verrugas, puis arrive à Lurco, à 56 milles de Callao et à 5,665 pieds d'élévation à travers une grande variété de paysages grandioses et terribles.

La voie traverse sur un pont de 324 pieds

de long et de 120 pieds de haut le ravin de Challappa. Ce pont est de fabrication française.

Dans cette partie du tracé, entre Tambo-Viso et Chicha, il y a différents sites véritablement effrayants; la vue se trouble en contemplant ce spectacle gigantesque et désordonné de la nature, et l'esprit demeure étonné à la pensée qu'une locomotive doit bientôt franchir ces terribles défilés. Aussi quelles ont été les difficultés vaincues! Il serait impossible de les suivre pas à pas sur la ligne et de décrire les hauteurs tranchées et les remblais que l'on a dû établir pour aplanir le terrain et lui donner la pente uniforme nécessaire à la voie. Il n'a pas fallu moins de trente ponts ou viaducs qui, ajoutés l'un à l'autre, figurent une longueur de plus de 1 kilomètre, et trente-cinq tunnels, représentant ensemble 5 kilomètres, au nombre desquels il faut compter celui du sommet de la Cordillère, long de 1,173 mètres. Au milieu de tant d'obstacles, et avec l'inévitable nécessité de monter toujours, on ne fût jamais arrivé jusqu'au sommet sans les nombreux détours qu'il a fallu faire et que facilitaient du reste les petites vallées latérales; en certains endroits, la gorge est même si étroite que, le détour en courbe devenant impossible, il a fallu employer le zigzag en forme de V, condition toujours défavorable pour les mouvements de la machine et que l'on évite en général dans des pentes aussi fortes.

En sortant de Mantucana, la ligne poursuit difficilement son chemin sur la rive gauche en côtoyant le pied des montagnes, passe devant l'effrayante gorge de Chacahuaro, entre dans le défilé et vient croiser le Rimac un peu en aval de Tambo-Viso.

Tout à coup la vallée se resserre, disparaît, et l'on n'a plus devant soi qu'une vaste fente, profonde de quelques centaines de mètres, au fond de laquelle la rivière coule majestueusement comme dans un gouffre; les bords en sont coupés à pic et forment comme deux murailles. Au loin on entend déjà le bruit de la cascade dont l'écume blanchâtre frappe le regard; le sentier taillé dans le roc vous y conduit à travers mille détours, suspendu dans l'abîme en dessus et en dessous de masses de porphyre et de trachytes à moitié en équilibre et qui menacent de vous écraser. C'est la célèbre gorge de l'Infernillo, la plus belle peut-être, en tout cas la plus saisissante de toute la Cordillère. Le Rimac, large environ de 40 mètres, s'y précipite du haut d'une cascade de 50 mètres et poursuit impétueusement son cours au milieu des rochers.

Conduire un chemin de fer à travers un semblable défilé, c'était chose impossible; fort heureusement les larges versants de la quebrada du Parac ont permis de gagner une hauteur considérable, et c'est au moyen d'un tunnel que la voie aborde l'obstacle et se lance sur la rivière, qu'elle domine verticalement sur un pont de 60 mètres de haut, puis elle rentre de nouveau sous terre et réapparaît à une distance considérable, continuant toujours son interminable ascension. Après un petit détour sur la rive droite, elle rencontre bientôt la quebrada du Rio Blanco, dont elle contourne quelque temps les deux rives, et parvient à Chicha après avoir croisé de nouveau le Rimac sur un beau viaduc de 100 mètres de long, élevé de 80 mètres. Cette région est assez riche en minerais de différente nature et ressemble en cela du reste aux autres points que va parcourir la ligne jusqu'à la Croyat; l'exploitation de ces richesses, aujourd'hui en souffrance, ne devra pas tarder à se relever dès qu'une

voie ferrée procurera de faciles moyens de transport.

Les principales difficultés du tracé sont maintenant vaincues, et le reste du trajet jusqu'à la cime ne présente plus que des obstacles de moindre importance. La vallée est assez large; toutefois, comme la pente y excède 4 pour 100, trois détours ont encore été nécessaires, le premier à Bella-Vista, village minéral voisin de Chicla, l'autre plus petit au hameau de Casapalca, le troisième enfin, plus long que les autres, puisqu'il mesure 7 kilomètres, dans la quebrada de Chinchán. Au sortir de ce défilé, les montagnes ont pris un aspect plus grandiose, tout est morne et triste; le Rimac n'est plus alors le torrent impétueux que nous voyions tout à l'heure, c'est un misérable ruisseau dont les divers flets découlent silencieusement des hauteurs environnantes; au fond de la vallée apparaît la cime avec ses pics éblouissants de neige, mais les yeux peuvent à peine en supporter la lumière; la respiration devient hale tante; les voyageurs sont vivement incommodés par les effets de la raréfaction de l'air. A gauche, sur l'escarpement de la montagne, la ligne se voit toujours, à une hauteur considérable, tantôt taillée dans le rocher, tantôt dans une argile rougeâtre; bientôt elle atteint Antarangra et disparaît sous terre; c'est le dernier tunnel, celui qui marque le point culminant de la ligne et la séparation des eaux pour les deux océans. La Cordillère est désormais franchie à 15,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Sur les hauts plateaux des Andes, la voie développe maintenant tout à l'aise ses courbes à larges rayons, la pente est douce et facile, et sans difficulté d'aucune sorte elle arrive à la Croyat, qui marque le terme de sa laborieuse carrière. Le misérable village qui a donné son nom à une œuvre aussi colossale est situé à 218 kilomètres de la mer et à 3,700 mètres d'élévation, il n'a d'autre importance que celle qui résulte de sa position, point de réunion des deux routes de Jauja et de Tarma conduisant à Lima. Le pays est toujours aussi laid, les montagnes aussi désolées; la déception est grande, le tableau qui s'offre au regard ne répond en rien à ce qu'on attendait.

Telle est la ligne transandine jusqu'au point qu'ont atteint aujourd'hui les travaux. C'est, on le voit, la ligne de beaucoup la plus élevée qu'il y ait au monde, puisque celle qui vient après elle, le *Chemin du Pacifique américain*, ne s'élève point au-delà de 6,500 pieds.

Le chemin de fer ouvrira une voie de communication pour les produits de la région agricole qui s'étend du versant des Andes jusqu'aux villes maritimes du Pérou, et permettra l'exploitation des riches dépôts de minerai qui existent au sommet des Andes; leur isolement a jusqu'ici empêché d'en tirer parti.

Ce voyage fatigant, qui exigeait auparavant huit jours, se fera aisément en une seule journée. Cette voie est une entreprise du gouvernement et appartient au Pérou; elle a coûté des sommes considérables.

Chambre de Commerce.

Il y a eu hier après-midi une réunion spéciale de la Chambre de Commerce de Montréal sous la présidence de M. Hugh McLennan, président. La réunion était extrêmement nombreuse.

En ouvrant la séance, M. McLennan dit que la première chose à faire était

l'admission des nouveaux membres, et après le premier scrutin, MM. Watson, McMullen, McBurney et Phillips furent admis. Plus de 210 nouveaux membres furent proposés, après quoi le président donna lecture d'une lettre du gérant de la Cie de télégraphe de Montréal invitant les membres à visiter la nouvelle bâtisse qu'elle a fait ériger à l'angle des rues St. François-Xavier et St. Sacrement.

M. Winn attira l'attention sur l'état défectueux de la loi actuelle concernant les timbres de billets promissoires et il proposa une résolution attirant l'attention du gouvernement sur ce fait : adopté.

M. McLennan, qui représente avec l'Hon. John Young, la Chambre de Commerce dans la Commission du Havre, céda la place à M. Kerry pour faire part à la Chambre de ce qui s'était passé aux diverses séances de la Commission. Il s'agit toujours de l'éternelle affaire des dragueurs qui a donné occasion à une correspondance assez acrimonieuse entre le gouvernement et la Commission qui n'aurait pas agi strictement suivant son devoir.

Voici les faits en peu de mots. Au mois de septembre dernier, la Commission du Havre demanda des soumissions pour six dragueurs à vapeur.

Des offres furent reçues aux taux suivants : E E Gilbert \$62,500; MM. Bartley & Cie \$63,000; M J McDougall \$61,000; M G Brush \$61,000; MM. Wingate & Cie £14,000; de MM Simons & Co £5,750.00, livrés à Glasgow. Le 29 octobre, les soumissions furent ouvertes, mais aucune décision ne fut prise.

En même temps, l'ingénieur avait reçu instruction de faire des calculs approximatifs sur le coût des machines à fournir. M. McLennan s'opposa à l'idée d'envoyer une délégation en Ecosse et il proposa de rejeter toutes les soumissions, ce qui fut fait. Ceux qui avaient soumissionné furent avertis que de nouvelles propositions seraient reçues jusqu'au 13 novembre. MM. Gilbert, McDougall, Brush et Bartley envoyèrent d'autres soumissions. M. Gilbert offrait de faire l'ouvrage pour \$37,500, tandis que MM. Atkins et Burgess, de Chicago, demandaient \$40,000 et les autres des prix plus élevés.

M. McLennan proposa alors de donner les contrats à tous ceux qui avaient soumissionné au prix uniforme de \$40,000, ce qui fut adopté et par la commission et par les entrepreneurs. C'est cette détermination qui a donné lieu à la controverse entre le gouvernement et la Commission, le principal grief étant que celle-ci n'a pas accepté l'offre de M. Gilbert, qu'elle

lui a donné plus qu'il ne demandait et qu'elle a sacrifié \$15,000 de l'argent public inutilement.

M. McLennan croit que les commissaires ont bien agi, tandis que M. Young pense le contraire.

M. Young confirma la narration de M. McLennan et dit qu'il s'était séparé de ses collègues sur une question de principes : savoir que la soumission la plus basse devait être acceptée.

La discussion fut continuée par MM. Delisle, Miller, Clendenning, Ryan, etc., et fut interrompue par M. White qui présenta une députation de la Compagnie du chemin de fer Huron et de la Vallée d'Ottawa.

Ce projet rencontre de l'opposition dans l'Ontario et ne peut réussir que par l'aide de Montréal qui aurait par ce moyen la route la plus courte jusqu'à la Baie Georgienne.

M. Miller, le délégué, soumit un mémoire expliquant que le chemin serait construit en ligne directe de Perry Sound à Carleton Place où il joindrait le chemin du Canada Central et relierait Montréal à la Baie Georgienne par cette dernière ligne et le chemin de colonisation.

Sur motion de M. White, un comité composé de MM. Young, Drummond, Clendenning, Watson, Winn, Robertson et White fut chargé d'étudier le projet et de faire rapport à la prochaine réunion de la Chambre.

L'Hon. John Young donna avis d'une série de résolutions relativement au défaut de facilités suffisantes dans le port de Montréal, affirmant que tout le revenu du Havre devrait être conservé aux améliorations et les frais de l'agrandissement du chenal du lac St. Pierre supportés par le gouvernement seul.

Et la chambre s'ajourna.

-M. Pouchet dans son grand ouvrage *l'Univers* dit qu'anatomiquement et physiquement parlant le mécanisme humain est rude et grossier comparé à l'extrême délicatesse qui se révèle dans l'organisme de certains animaux.

Mais en nous, l'intelligence, le vrai sceptre de l'Univers, prédomine sur l'apparente imperfection de la matière. Par elle, l'homme seul s'approche des créatures choisies qui brillent près du trône de l'Éternel et forme le lien entre le ciel et la terre. Si par sa structure, il appartient à notre sphère, il semble s'élever vers l'Essence suprême par la splendeur de son génie.

C'est une grande vérité philosophique, et cependant combien petit est le nombre des rares génies qui se déploient, en proportion du nombre des habitants de la terre. Si l'homme se conformait davantage aux lois de l'hygiène et de la nature, et s'adonnait moins à ses passions, il ne serait pas nécessaire d'annoncer le Syrop Composé d'Hypophosphite de Fellows comme un restaurateur de la force du cerveau et du système nerveux tandis que le monde ferait de merveilleux progrès dans les lumières.

MARCHE MONETAIRE.

10 mars 1874.
4 heures P. M.

Les parts de banque se sont vendues aux prix suivants :

STOCKS.	Ache- teurs.	Ven- deurs.
Banque d' Montréal	181 1/2	183
Banque de Paris	108 1/2	110
Banque de l'A. B. du N.	110	110
Banque de la Cité	1 1/2	102 1/2
Banque du Peuple	1 5/8	105 1/2
Banque de Moisson	112	112 1/2
Banque de Toronto	189 1/2	200
Banque Jacques-Cartier	105	107
Banque des Marchands	112	112 1/2
Banque des Towns, Est.	118 1/2	120 1/2
Banque de Québec	115 1/2	100
Banque Nationale	105	110
Banque Union	105 1/2	117 1/2
Banque des Artisans	24	24
Banque Royale Canad.	99	99 1/2
Banque C. de Commerce	124 1/2	124 1/2
Banque Métropolitaine	99	100
Banque de la Puissance	102	105
Banque de Hamilton	95	97 1/2
Banque Maritime	28	28
Banque d'Échange	101 1/2	102
Cie Charbon Intercol.	74	85
Huron Copper Bay Co.	20	31
Cie Télégraph Montréal	178	178 1/2
Cie Télégraph du Peuple	190	190
Cie. Canad. Richelieu	124 1/2	124 1/2
Cie. de Nav. Canadienne	70 1/2	81
Cie. de Chars Urbains	18 1/2	18 1/2
Cie. du Gaz de la Cité	124 1/2	124 1/2
Merchant's Exchange
Montl. In'vnt Ass. Stock
Soc. de Const. P. du D.M.
Canad. Rolling Stock Co.	91	60
Compag. d'Équipement	104	100
Cie. d'Engin du Canada	70	84
Manufacture de Coton	75	88
Compagnie d'Entrepôt	104	90
Graphie Print Co.	60	60
Cie. de Chars de l'A. N.
Stock de la Puissance	102	105
Bons de la Puissance
Déb. du Gov't 5 p. c. stig.
Déb. du Gov't 6 p. c. cy.
Bons du Havre de Montréal, 6 1/2 p. c. cy.
Bons du Ch. de G. T. 7 p. c.	99 1/2
Bons du Chemin de Fer Cham- plain et St. Laurent.	98	102 1/2
Lo 8 p. c. sterling.
Bons Havre de Montréal	99 1/2
Bons Corp. de Mont. 8 p. c.	98
Bons Aqueduc, Montréal.	98
Stock de Montréal 7 p. c.	109
Stock de Montréal 6 p. c.	99

Change.

Banque de Londres, 60 jours 1 1/2 à 1 3/4
Trotter en Or do 0 à 1/2 p
Or de New-York, à 12.00 A. M. 111 1/2 à 1 1/4

Marché monétaire de Montréal.

New-York, 11 mars 1874 10.00 a. m.

Or, 111 1/2 ; change, 84 1/2
Greenbacks achetés pour de l'or à 11 et 00
d'escompte et vendus à 00.
Argent acheté pour de billets de banque 9
et vendu 10.
500 vendus de 114 à 117

COMPAGNIE

DES

MOULINS A COTON

DE

V. HUDON

AVIS

La COMPAGNIE DES MOULINS A COTON de V. HUDON ayant obtenu de la Législation Provinciale le pouvoir d'augmenter son FONDS CAPITAL, a ouvert des Livres au Bureau de la Compagnie, où toute information sera donnée, pour la souscription d'un NOMBRE LIMITE D'ACTIONS.

V. HUDON,
Président.

No. 16, rue Lo Royer.
Montréal, 23 février 1874.



DEVLIN
SUCCESEUR DE R. W. COWAN
Coin des Rues St. Pierre et Notre Dame.

Stock entièrement nouveau de
Chapeaux Anglais, Français et Américains
CHEZ DEVLIN (autrefois R. W. COWAN)
Coin des Rues St. Pierre et Notre-Dame

MONTREAL.

12 mars 1874

23 '72



AVIS AUX CONTRACTEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné et portant sur l'ordon "Soumission pour le Bureau de Poste, Ottawa," seront reçues à Bureau jusqu'à SEMEDI, le 28ième jour de MARS courant, à MIDI, pour l'achèvement de la dite bâtisse.

Les Plans, Devis, etc. etc. pourront être vus au bureau de WALTON CHESTERON, architecte, à Ottawa, le et après MERCREDI, le 27 courant, où l'on pourra obtenir les formules de soumissions et toutes autres informations nécessaires.

Les Contracteurs sont notifiés que les Soumissions ne seront considérées que si elles sont faites strictement selon les formules imprimées, et dans le cas de sociétés — elles devront porter la signature actuelle, la nature de l'occupation et la place de la résidence de chacun des membres de la dite société.

Un exigera pour la due exécution du contrat, des garanties satisfaisantes sur propriétés immobilières ou par un dépôt d'argent, garanties publiques ou municipales, ou actions de banque, pour un montant de cinq pour cent sur le montant du contrat.

À la soumission devront se trouver les signatures actuelles de deux personnes responsables et solvables résidant dans la Puissance, qui voudront bien se porter cautions pour que toutes les conditions ainsi que la due exécution des travaux qui se trouvent dans le contrat, soient dûment exécutés.

Le Département ne s'oblige cependant pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, 423 25
Ottawa, 6 mars 1874.

Chemin de Fer Intercolonial.

Les Commissaires nommés pour la construction du Chemin de Fer Intercolonial donnent avis, par la présente, qu'ils sont prêts à recevoir des soumissions pour la pose des lisses et le balastage sur environ 73 milles de la ligne depuis le chemin de Metapedia jusqu'au Pont qui traverse la rivière Metapedia, section 18. Les soumissions devront comprendre toute cette distance.

Les devis et plans de soumissions peuvent être obtenus au Bureau des Commissaires, à Ottawa. Les soumissions cachetées, endossées "Soumissions" et adressées aux Commissaires seront reçues à leur Bureau d'Ottawa jusqu'à MARDI le 21 MARS 1874.

Des soumissions seront en même temps reçues pour 300 tonneaux de chevilles de chemin de fer, d'après un échantillon qui peut être vu au bureau plus haut mentionné. Les soumissions devront spécifier le prix par tonneaux de 24 lbs. livrés à la Rivière du Loup, en quantités égales, dans les mois de Mai, Juin et Juillet prochains.

C. J. BRYDGES,
ED. B. CHANDLER,
A. W. McLEAN,
Commissaires.

Bureau des Commissaires du
Chemin de Fer Intercolonial.
Ottawa, 10 Février 1874.

ETAT FINANCIER

DE LA

Compagnie d'Assurance Agricole

1ER JANVIER 1874

Premières hypothèques sur biens im- meubles	\$284,481 70
Bons des Etats-U., 5-20	111,431 25
Bons de la Puissance du Canada	16,650 00
Bons d'Etat, de Comité, de Ville et de Chemin de fer	45,800 00
Immeubles	67,762 94
Prêts sur obligations collatérales	48,766 50
Balances d'Agence garanties par bons	119,461 50
Intérêts et rentes accrus	11,776 53
Argent au Bureau	11,001 49
Argent à la Banque des Marchands	61,927 65
Argent à la Banque du Comté de Jef- ferson	88,270 89
Argent à la Banque des Marchands Kingston	6,778 64
Argent à la Banque de Toronto, Co- bourg	2,000 00
	<hr/>
	\$724,776 04

OBLIGATIONS.

Pertes réglées non dues	\$ 4,107 18
Pertes non-réglées	10,485 00
Réclamations contestées	11,588 03
Dividendes non payés	222 00
	<hr/>
	\$28,400 19

Surplus de l'Actif sur le Pas-If. \$788,376 45

La table suivante montrera le progrès satisfaisant de la Compagnie depuis 1860 :—

1866, 1er Janvier, l'Actif était	\$250,221 99
1867 do do do	302,038 94
1868 do do do	351,008 14
1869 do do do	408,06 18
1870 do do do	491,781 78
1871 do do do	545,508 57
1872 do do do	628,388 46
1873 do do do	72,802 82
1874 do do do	784,376 45

Depuis son organisation la Compagnie a payé \$1,212,480 64 en pertes.

DUREAUX :

No. 245, Rue St. Jacques
MONTREAL

E. H. GOFF, Gérant

N. B — Cette Compagnie restreint ses affaires aux propriétés de campagne et aux résidences détachées.
27 février

AVIS

EDWARD H. GOFF, F.c.r.

Gérant de la Compagnie d'Assurance Agricole, 245, Rue St. Jacques,

MON CHER MONSIEUR,

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai reçu aujourd'hui, votre chèque pour la somme de \$200 montant de l'Assurance dans votre Compagnie, sous la Police No. 215, sur ma grange qui est devenue la proie des flammes, Jeudi dernier, le 19 février. Je rends ainsi témoignage de la promptitude avec laquelle la Compagnie dont vous êtes gérant a toujours remboursé de semblables pertes, et je recommande instamment votre Compagnie à la considération de mes amis.

Je suis Monsieur,
Votre très-respectueux,

N. PATTENAUDE.
Longueuil, 21 février 1874.

Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 12 MARS 1874.

AVIS A NOS PATRONS.

M. C. Beausoleil, l'un des Rédacteurs propriétaires du *Négociant-Canadien*, ayant accepté la responsabilité de la publication et de l'administration de ce journal, nous avons jugé à propos de changer la raison sociale de L. E. Morin et Cie, en celle de

BEAUSOLEIL, MORIN & C^{ie}.

Nous espérons que cette arrangement donnera plus de vigueur au *Négociant-Canadien*. Il n'y a rien de changé dans la rédaction du *Négociant*, et M. Morin conserve toujours la direction de la *Revue Commerciale*.

Montréal, 18 février 1874.

L. E. MORIN & C^{ie}.

Les bureaux du *Négociant-Canadien* sont au No. 30 Rue St. Gabriel, où toutes les affaires seront transigées à l'avenir.

L'agent général du *Négociant Canadien* est M. V. Tremblay, qui est seul autorisé à solliciter les annonces, recevoir les argents et donner des reçus. M. Tremblay va faire visite prochainement à nos patrons, et nous espérons qu'il sera reçu partout avec bienveillance.

Avis au commerce français.

Nous prevenons les commerçants français qu'ils aient à s'adresser pour tout ce qui concerne la publicité, à nos bureaux, à Paris, 29 Rue du Faubourg Montmartre, car aucune annonce française ne saurait être acceptée par nous en dehors de notre agence

BEAUSOLEIL, MORIN & C^{ie}.

Editeurs-propriétaires du
Négociant-Canadien.

PROTECTION.

Nous apprenons qu'une délégation des manufacturiers d'Ontario doit se rendre dans le cours de la semaine prochaine auprès du gouvernement pour lui présenter le mémoire adopté par la convention industrielle de Toronto et lui demander d'amender le tarif de manière à donner à l'industrie la protection qu'elle réclame.

Une délégation des industriels de Montréal doit aller lui prêter son concours.

À une réunion du conseil de l'association industrielle de Montréal, tenue le 9 mars courant, la résolution suivante a été adoptée :

Qu'il est désirable de s'assurer la coopération active des industriels canadiens-français, pour la promotion de mesures tendant à l'encouragement de l'industrie nationale, soit qu'ils se joignent à l'association ou qu'ils organisent une association affiliée à celle-ci et composée de manufacturiers parlant leur langue.

Que le président et le secrétaire soient autorisés à prendre les mesures nécessaires pour mettre à exécution la précédente résolution.

Etat financier du Canada.

L'état du revenu et des dépenses du Canada pour le mois de février vient d'être publié et nos lecteurs aimeront sans doute à le comparer avec celui de l'année dernière. C'est la seule manière rationnelle de juger de notre position financière et des progrès réalisés par le pays.

Voici cet état comparé :

REVENUS.	février 1873	février 1874
Douanes.....	\$910,591.15	\$1,100,206.86
Accise.....	372,594.02	406,723.27
Postes.....	95,203.85	137,828.69
Trav Publics.	8,925.45	53,338.34
Timbres.....	21,615.68	22,812.11
Divers.....	104,332.41	60,024.76
Total.....	\$1,513,262.57	1,781,135.83
Dépenses.....	3,759,936.73	2,424,338.78

Excé. de dép. \$2,246,674.16 \$643,202.95

Ce tableau montre qu'il y a eu dans les douanes une augmentation de près de \$190,000, dans l'accise de \$35,000, dans les postes de \$42,000, dans les travaux publics de \$45,000, et une diminution dans les divers de \$44,000.

La comparaison s'établit comme suit :

REVENUS.	
Février 1874.....	\$1,781,135.83
" 1873.....	1,513,262.57
Augmentation.....	\$267,873.26

Les dépenses au contraire accusent une diminution très considérable, qui s'établit comme suit :

DÉPENSES.	
Février 1873.....	\$3,759,936.73
" 1874.....	2,424,338.78
Diminution.....	\$1,335,597.95

Huit mois de l'année fiscale sont maintenant expirés, et nous connaissons le résultat pour cette période. Il sera intéressant de récapituler les opérations de cette période de l'année et de les comparer à celles de l'année dernière.

Voici ce qu'ont produit les diverses sources de revenus pendant les 8 mois écoulés du 1 juillet 1873 au 28 février

1874, et du 1 juillet 1872 au 28 février 1873 respectivement :

REVENUS.	8 mois 1872-73	8 mois 1873-74
Douanes.....	\$8,173,715.25	8,609,032.55
Accise.....	3,009,416.58	2,994,319.35
Postes.....	491,595.88	726,577.29
Trav Publics.	808,265.80	921,248.17
Timbres.....	138,624.07	140,482.85
Divers.....	458,745.91	946,721.38
Total.....	12,795,806.21	15,074,509.28
Dépenses.....	14,504,028.62	18,038,019.52

Excé de dép. \$1,708,222.41 2,983,429.24

Comme on voit il y a dans toutes les sources de revenus un progrès assez sensible, qui est d'environ \$450,000 dans les douanes, \$200,000 dans les postes, \$120,000 dans les travaux publics, \$80,000 dans les timbres et \$390,000 dans les divers. L'accise accuse une réduction d'environ \$15,000.

La comparaison pour les deux périodes s'établit comme suit, aux recettes et aux dépenses pour les huit mois écoulés :

REVENUS.	
8 mois de 1873-74.....	\$15,074,590.28
" " 1872-73.....	12,795,806.21
Augmentation.....	\$2,278,784.07
DÉPENSES.	
8 mois de 1873-74.....	\$18,038,019.52
" " 1872-73.....	14,504,028.62
Augmentation.....	\$3,533,990.90

Si l'on veut trouver la différence des opérations pour les deux périodes, il n'y a qu'à comparer l'état de la caisse au 1 mars 1873 et 1874 respectivement, comme suit :

Déficit 1 mars 1874.....	2,983,428.24
" 1 mars 1873.....	1,708,222.41
Différence	\$1,275,205.84

Le remaniement du tarif.

Le Parlement fédéral se réunira dans deux semaines à Ottawa. Cette première session ne sera probablement pas marquée par de grandes tempêtes politiques. Tout annonce au contraire que les affaires proprement dites occuperont la première place dans les délibérations de nos représentants. Il y sera plus question de chemins de fer, de tarif, de télégraphes et de commerce que de toute autre chose. Et certes, ce n'est pas à ceux qui s'occupent de commerce et d'industrie à s'en plaindre.

Nous ne pouvons annoncer d'une manière certaine qu'il y aura un changement dans les lois du revenu. Peut-être les ministres voudront-ils obtenir une plus longue pratique du gouvernement, et une expérience plus complète de l'élasticité du reve-

nu avant d'affectuer un remaniement quelconque.

Néanmoins, il nous paraît évident que le revenu est maintenant devenu insuffisant pour rencontrer les exigences du service public. L'augmentation de la dette fédérale, conséquence de nouveaux emprunts, de l'admission d'autres provinces dans la Confédération et de l'assomption des dettes provinciales, entraîne pour la solde de l'intérêt une dépense beaucoup plus considérable qu'auparavant. L'exécution des immenses travaux publics que le pays s'est engagé à mener à bonne fin exige un personnel et une administration plus nombreuse et beaucoup plus coûteuse qu'au trefois.

Le revenu n'a pas suivi la même progression. Les difficultés financières qui ont marqué la dernière année et l'excédant d'importations des années précédentes ont arrêté l'élan de la principale source de recettes :—les douanes, et pendant que les dépenses se développaient, les revenus restaient à peu près stationnaires.

Autant que nous pouvons en juger par le résultat des opérations des huit premiers mois de l'année fiscale courante, presque tous les calculs du ministre des finances failliront à se réaliser, et nous serons loin d'avoir équilibré les revenus et les dépenses du pays.

D'après les calculs officiels que nous donnons ailleurs, le revenu des huit premiers mois de l'exercice courant auraient été de \$15,074,509.28 tandis que les dépenses auraient atteint \$18,038,019.52, soit un déficit de près de \$3,000,000, ou plus exactement de \$2,983,429.24. Dans la supposition que la même proportion serait observée durant les quatre mois restants, le déficit dépasserait \$4,000,000. Dans tous les cas, il n'est pas à supposer que les recettes équivaudront aux dépenses, et la question restera toujours pressante.

Nous croyons que l'opinion publique est prête pour un changement et qu'elle l'attend. Tout le monde comprend que la situation exige des sacrifices et qu'il est impossible de réaliser les vastes projets d'amélioration auxquels tous ont applaudi, sans encourir quelques obligations.

Un autre point sur lequel tout le monde nous paraît d'accord, et qui de fait, ne laisse guère de place à la division, c'est que si une élévation du tarif devient nécessaire, les nouvelles taxes doivent porter sur les produits qui viennent en concurrence avec ceux de notre industrie, et sur les objets de luxe, qui ne sont importés que pour les plaisirs ou l'agrément des classes les plus riches.

Ce principe semble évident au premier abord, et comme le disait l'Hon. premier ministre dans un discours qu'il prononçait à Hamilton durant les récentes élections, les deux partis sont d'accord sur ce point qui ne saurait être le sujet d'une contestation sérieuse.

La récente convention de la Chambre de Commerce de la Puissance, composée des délégués de toutes les organisations commerciales qui existent depuis Charlottetown jusqu'à Sarnia, d'un bout du pays à l'autre, a affirmé positivement ce principe par une majorité des trois quarts. Cette position qu'elle a prise est d'autant plus remarquable que l'année précédente, la chambre s'était prononcée en sens contraire parce que la nécessité d'un remaniement ne lui était pas démontrée.

Mais il est un point sur lequel il y aura sûrement contestation :—et c'est celui du quantum des taxes ou de la protection qui doit être accordée à l'industrie.

Nous soumettons que deux choses le détermineront :—1o Les exigences du Trésor ; 2o les besoins de l'industrie. Avec la plupart des ministres et des hommes politiques, la première question domine tout le reste. Ils sont tenus de subvenir aux besoins de l'administration et l'équilibre du budget est leur préoccupation principale. Il y a place ici pour des calculs que nous laissons au ministre des finances.

Quant aux industriels, ils n'ont pas voulu laisser ignorer l'étendue ni le caractère de leurs demandes, ni de ce qu'ils regardent comme la juste protection à laquelle ils pensent avoir droit.

Dans une très nombreuse convention qui a eu lieu à Toronto, vers la fin de février, et à laquelle assistaient plus de deux cents manufacturiers de la province d'Ontario, ils ont adopté une série de résolutions représentant :

1o. Que l'histoire de toutes les puissances de premier ordre démontre la nécessité de développer l'industrie manufacturière pour assurer la prospérité matérielle nationale.

2o. Qu'en conséquence, les efforts individuels qui ont pour but le bien général ont droit à la coopération du gouvernement national.

3o. Que notre gouvernement a reconnu ce principe par l'octroi de privilèges aux corporations, telles que les chemins de fer, par les dépenses faites pour améliorer les ports, creuser les canaux, doter les collèges agricoles, octroyer gratuitement des terres, protéger les pêcheries, etc.

4o. Que tout en favorisant l'agriculture, le commerce, les pêcheries, etc., le gouvernement n'a encore rien fait pour l'industrie.

5o. Cela à la seule exception du tarif de 1859, qui, lors de son rappel, laissa l'industrie à combattre seule contre la concurrence étrangère.

6o. Que bien que des efforts individuels favorisés par la guerre civile américaine aient beaucoup fait pour assurer le succès de l'industrie, ils ont maintenant à faire face à une législation hostile, qui doit être contrecarrée par la protection accordée par le gouvernement canadien.

7o. Que l'établissement du tarif de 1859 a engagé un grand nombre de citoyens entreprenants à se lancer dans l'industrie, comptant sur la permanence de ce tarif.

8o. Que le tarif de 1859 a été très-avantageux au pays, et a donné une telle satisfaction que jamais son rappel n'a été demandé.

9o. Que les changements faits en 1866 ont été en violation de l'engagement contracté en 1859.

10o. Que durant la guerre américaine et les années suivantes, le changement ne s'est pas fait beaucoup sentir ; mais que cet état de choses a beaucoup changé depuis que la dernière crise a fait réduire le prix de la main-d'œuvre et de la matière première, et que pour la première fois les fabriquant canadiens souffrent de la concurrence américaine.

11o. Que par la cessation de la protection artificielle qui résultait de la guerre américaine, il est impossible que les industries canadiennes puissent se maintenir avec un tarif de 15 p. 100 quand elles ont à lutter contre une industrie protégée au taux de 35 à 50 p. 100.

12o. Que le dommage causé par les fabricants anglais n'est pas moindre que celui qui résulte de la concurrence américaine. Les anglais se procurent des échantillons des bons produits canadiens et ils fabriquent des imitations sans valeur qu'ils offrent au public et avec lesquelles ils ruinent la réputation et le marché de l'article canadien.

13o. Qu'il serait avantageux pour tout le monde, si le gouvernement et le Parlement donnaient à entendre distinctement qu'ils s'opposent à toute tentative d'écraser notre industrie naissante.

14o. Que l'augmentation des manufactures, spécialement dans un jeune pays comme le nôtre, est avantageuse aussi bien à la classe des cultivateurs qu'à la classe industrielle en créant un marché pour les produits de la ferme.

La convention ne s'est pas contentée de passer ces résolutions et d'affirmer ces principes. Un comité a été chargé de rédiger un projet de tarif et d'exposer d'une

PRIX COURANTS

DU MARCHE DE MONTREAL

Acides :-		
Mariatique..... par lb	5 1/2	6
Valique..... " "	35	40
Sulphurique..... " "	4	5
Alcools :-		
1 ^{re} classe première..... par 100 lbs	5 80	5 82 1/2
Do seconde..... do	nominal	
Parasse première..... do		7 30
Do seconde..... do		nominal
Allumettes :-		
Allumettes Eddy... par cs 5 grosses	00	5 50
" Becket " do	4 50	4 75
" Québec " do	4 25	4 50
Amis :-		
Amis du Canada..... par lb	9	10
" Etranger..... do	10	11
Articles en bois :-		
do Cuvettes assorties 3.	2 35	
do do do 4.	3 50	
do do do 8.	4 80	
Épingles par boîte .5 Grosses	1 20	1 25
Laveuses en bois..... par douz.	manquant	
do zinc do	2 25	
Socaux ordin. 2 cero do	2 25	
do do do 3 do	2 50	
Tinettes à beurre en pin p. 100	28 00	
do do en frêne do	32 00	
Balais :-		
Balais en laiton, No. 0*... par douz.	3 25	
" No. 0*..... " "	2 75	
" No. 0..... " "	2 62	
" No. 1*..... " "	2 35	
" No. 1..... " "	2 25	
" No. 2*..... " "	2 05	
" No. 2..... " "	1 85	
" No. 3*..... " "	1 85	
" No. 3..... " "	2 30	
" n cordes, No. 1*... " "	1 75	
" No. 2..... " "	Manquant.	
" No. 3..... " "	1 45	
" Hurl. No. 0..... " "	3 00	
" No. 1..... " "	2 35	
" No. 2..... " "	2 10	
" 3 cordes No. 3..... " "	1 80	
" S " No. 3..... " "	1 80	
Biscuits :-		
Biscuits à la Reine..... par lb.	12 1/2	0 14 1/2
" au Vin..... do	9	0 10
" Pic-Nic..... do	8 1/2	0 10
" Mélanges communs " "	7	0 8
" do riches..... " "	0 12 1/2	0 14 1/2
Bleu :-		
Power en boutons..... par lb 0	8 1/2	0 7 1/2
An billes assorties..... do 0	12 1/2	0 15
Victoria Laundry..... do 0	12 1/2	0 15
Bois de chauffage :-		
Arable..... par corde	8 50	9 00
Hêtre..... do	8 00	8 00
Mérisier..... do	8 50	8 50
Mélèze..... do	7 00	7 50
Pinne..... do	7 00	7 50
Épinette..... do	8 00	
Étanche..... do	5 50	6 00
Bois de service :-		
Pin clair..... par 1000 pieds	30 00	35 00
Seconde et troisième..... do	14 00	19 00
Cull..... do		12 00
Mardières de 2 pouces par 100		100 00
première qualité..... do		50 00
deuxième do..... do		30 00
Cull..... do		11 00
Épinette blanche..... par 1000 pieds	30 00	32 00
Mardières 3 pouces..... do	10 50	11 00
Bois de charpente Solives do	14 00	17 00
Mardières de 3 pouces..... par cent	30 00	32 00
Noyer noir..... par 1000 pieds	75 00	80 00
Bois blanc 1 pouce beau do	20 00	25 00
do do ordinaire do	17 50	20 00
do do do do	17 50	20 00
Frêne..... do	17 50	20 00
Cèdre..... do	50 00	70 00
Orme dur..... do	35 00	40 00
Mérisier Hêtre et Erable do	25 00	30 00
Noyer tendre..... do	35 00	40 00
Bardeaux en pin..... do	3 50	4 00
do épinette..... do	2 00	2 30
Lattes, pinet épinette..... do	1 75	0 00
Bouchons :-		
Bouchons à bière..... par grosse.	0 15	0 35
do Vin..... do	0 40	1 00
do soda..... do	0 35	0 60
do communs..... do	0 10	0 20
do bondes..... do	0 50	1 20
Bouteilles :-		
Bouteilles Françaises à vin, p. grosse.	7 00	7 50
do Anglaises à vin do	7 00	7 25
do Anglaises à bière do	6 75	7 00
do A Champagne do	manquant	
Briques :-		
Communes ordinaires par 1,000.....	5 50	6 50
ressés dures do	8 00	9 00
de front do	9 50	10 50
de Montréal do		12 00
A feu do	35 00	39 00
De Bath par douz..... do	0 35	0 40

Café Vert-

Du Cap..... par lb.	\$ c.	\$ c.
Sto..... do	Manque.	
St. Domingue..... " "	do	
Jamaïque..... " "	do	
Maracabo..... " "	do	
Jeylan..... " "	manque	
Peaberry..... " "	do	
Java..... " "	nominal	
Mocha..... " "	do	
Mysores..... " "	manque	
Artes à jouer :-		
communes par douz.....	0 60	0 80
Grés do.....	2 00	4 00
Manvres.....	0 10	0 10 1/2
Nouvelle Zélande.....	0 10	0 10 1/2
Je Russes.....	0 9	0 9 1/2
Je Manille.....	0 11 1/2	0 12
Arts.....		
Cire :-		
Canada par lb.....	0 30	0 35
Blanche de la Havane do.....	0 70	0 75
Coriande :-		
Sable à licou Manille..... par lb.	0 13 1/2	
" merlins..... " "	0 13 1/2	
" grélines..... " "	0 15	
Jardes, 85 pieds..... par douz	0 95	1 25
" 80 pieds..... do	1 50	1 55
" 72 pieds..... do	1 80	
" 100 pieds..... do	2 50	
Chandelle :-		
pharmaceutique de Belmont. par lb.	0 22 1/2	0 23
paraffine blanche..... do	0 22 1/2	0 27 1/2
do colorées..... do	0 25	0 30
françaises..... do	0 22	0 24
de sulf..... do	0 10	0 11
Charbon :-		
American en bloc..... par 2000 lbs	manque	
do pour grille..... do	8 75	9 00
do cauf..... do	8 75	9 00
do noix..... do	9 00	9 25
Anglais pr. grille..... do	9 00	10 00
Sale glacée..... do	6 00	6 25
Socaux à vapeur..... do	6 50	7 00
Rays de Galles..... do	manque	
Averpool..... do	9 00	9 50
intercolonial à vapeur..... do	manque	
do pour grille..... do	10 00	12 00
Irish..... do	5 00	6 00
Châtaignes :-		
Taylor..... par lb.	27	30
Wey..... do	25	1 00
deulier..... do	45	50
Cacao :-		
Apps..... par lb	40	
Taylor..... do	20	37 1/2
Chicores :-		
Harry..... par lb.	10 1/2	12
Taylor..... do	10 1/2	12
Cigares :-		
Allemands..... par 1000	19 00	24 00
Arvane..... do	24 00	26 00
Areroot de Manille..... do	24 55	25 00
Autant do..... do		
Cirage :-		
No. 1..... par grosse	2 75	3 00
" No. 2..... do	3 25	3 50
" No. 3..... do	4 50	4 75
Ray & Martin, about..... par douz.	1 80	1 75
do do do..... do	2 80	3 00
Colle forte :-		
Canadienne..... par lb.	20	30
méricaine ordinaire..... do	manque	
do blanche..... do	40	50
Anglaise..... do	manque.	
Comestibles :-		
de sucre de choix..... par lb.	3 1/2	3 2
de sucre ordinaire..... do	27	28
ordinaire..... do	24	25
inférieur..... do	21	22
Je Kamouraska..... do	22	24
Jacou fumé..... do	12	13
Épaules salées..... do	9	10
do fumées..... do	manquant.	
Jambons salés..... do	manquant.	
do fumés..... do	15	18
Seuf salé..... par tierce		25 00
do do..... par baril	15 00	18 00
lard salé mess..... do	18 25	18 75
do mess mince..... do	17 50	17 75
do prime mess..... do	manque	
do prime..... do		
do extra prime..... do	11 50	12 00
Tomme de choix..... par lb.	14	16
do ordinaire..... do	13	14
saïndoux en tierce..... do	10 1/2	11
do baril..... do	11	11 1/2
do tinette..... do	11 1/2	12
Coton à chandelle :-		
méricain..... par lb.	25	60
Couteurs :-		
Blanc de plomb Genuine..... par 25 lbs	2 50	
do No 1..... do	2 40	
do No 2..... do	2 25	
do No 3..... do	2 00	
Blanc de zinc..... par lb	10	
Blanc de ceruse..... par 100 lbs	0 75	
do d'Espagne..... do	1 00	
ochre jaune..... do	2 00	3 00
Rouge de Venise..... do	2 50	3 00
Vermillon commun..... par lbs	0 40	0 50
do de Chine..... do		1 50
Outres :-		
à Semelle, No. 1 B A..... par lb.	25	30
do No 2 do..... do	21	25
do (Slaughter) do..... do	28	30

A marais..... do	30	33
Arche Circe Légère..... do	42	44
do Lourde..... do	42	42
do à grain..... do	42	45
Vache Butte légère..... do	28	32
do do Lourde..... do	27 1/2	30
Vache à Grain (buff)..... par pied.	18	17
Vache fendue (pebbled)..... do	16	17
Vache Circe, unie..... do	19	20
do carée..... do	17	18
veau Canadien, 31 à 30 lbs..... par lb.	65	75
do do 30 à 28 lbs..... do	75	80
do de Meuron..... do	39	40
do sales inspectées No 1..... par lb.	9 1/2	10
do do No 2..... do	9	9 1/2
Rempois :-		
de Berger assorti..... par lb.	12 1/2	18
de Rix do..... do	12 1/2	18
de Edwardburg..... do	7 1/2	8 1/2
de Imbach et Morton..... do	7 1/2	8
de Maïs..... do	10	11
Épices :-		
Cannelle..... par lb.	22	25
Clous de Girofle..... do	47	50
Gingembre d'Afrique..... do	15	16
do Jamaïque..... do	22	23
Macis..... do	1 60	1 70
Muscade..... do	90	1 00
Moutarde de Wlx..... do	17 1/2	20
do do bott. par douz	40	4 50
do do do do..... do	2 00	2 75
do de Taylor..... par lb.	17	20
do Keen..... do	17	20
do Colman..... do	17	20
do Française..... par douz.	1 80	1 90
Piment..... par lb.	7	8
Poivre noir..... do	22	24
do blanc..... do	36	40
do de Cayenne..... do		80
Sagon, perlé par lb..... do	8 1/2	
Sauces assorties..... par douz.	1 50	3 20
Cooks Friend - Poudre à Boulanger :-		
No. 1 par douz..... do	2 40	
No 2..... do	0 85	
No. 3..... do	0 45	
avec escompte selon quantité.		
Farines - Par baril de 196 lbs.		
Supérieur extra..... do	6 30	6 45
Extra supérieure..... do	6 10	6 15
Spring extra..... do	5 55	5 70
Supérieure..... do	5 21	5 40
Fortie pour boulanger..... do	5 75	5 91
Fine..... do	4 75	4 80
Middling..... do	4 31	4 41
Pollard..... do	8 53	3 75
Farine en sacs H.-C..... par 100 lbs.	2 70	2 81
do Meunier de la ville do	2 05	3 00
do d'avoine..... do	2 00	2 10
do do do..... par baril 200 lbs.	5 40	5 60
do de seigle..... do	Manque.	
do de Maïs..... do	do	
Fournitures de Bœuf :-		
Goudron (Coal tar)..... par baril.	3 50	4 20
do Wilmington..... do	5 07	5 50
Polx..... do	5 50	6 00
Resine épurée No. 1..... do	5 50	6 00
do No. 2..... do	4 50	4 75
do pale..... do	8 00	9 00
Extra pale..... do	9 0	10 00
Térébenthine..... par gallon	0 65	0 80
Fourrages :-		
Castor par lb..... do	2 00	0 0
Ours noir, chaque..... do	10 00	00 00
Fecah..... do	8 00	7 00
Renard argenté..... do	25 00	50 00
do orléans..... do	2 00	5 00
do rouge..... do	1 50	0 00
Loup cervier..... do	1 75	2 00
Marre foncée..... do	5 00	7 00
do pale..... do	1 00	2 00
Vison foncé..... do	3 50	4 00
do pale..... do	2 00	2 50
Loutres..... do	10 00	00 00
Rat musqué d'automne..... do	12 1/2	15
do d'hiver..... do	16	17
do de printemps..... do		25
do jeune..... do	5	6
Chat sauvage..... do	40	60
Bête puante..... do	10	20
Foin et Paille :-		
Foin, meilleur qualité p. 100 bottes.	12 00	14 00
do ordinaire..... do	11 00	11 50
Paille..... do	7 50	9 00
Fruits :-		
Amandes du Languedoc..... par lb.	manquant	
" Jourdain..... do	0 18	0 17
" Provence..... do	manquant	
" Princesse..... do	0 18	0 24
" Tarragone..... do	15 1/2	0 16
" Sicile..... do	0 11 1/2	0 17
Dates..... do	7	8
Figues de Smyrne..... do	11	13
do de Malaga..... do	7	8
Noix 1 Brésil..... do	manquant	
do Grenoble..... do	8	9 1/2
do Cahors..... do	9 1/2	10 1/2
do Bordeaux..... do	10	10 1/2
Noisettes de Sicile..... do	10	nouve.
do Barcelone..... do	14	do
Fruites d'Ente..... par boçal.	55	1 25
do de Turque..... par lb.	7	8
Kaisins sur coque..... par boîte	2 70	2 75
do do..... do	1 40	1 50
do do..... do	manquant	
do London Layers..... par boçal.	manquant	
do Soleil..... do	6	7
do Corinthe..... par lb	5 1/2	7
do Valence..... do	8	8 1/2
Fruites au Sirop..... par doz.	2 50	3 00

Grains—		Nominal.	Manque
b'e de Prin. par 80 lbs.	do	do	do
do Blanc d'hiver do	do	do	do
do Rouge d'hiver do	do	do	do
do Milwaukee No.1 do	do	do	do
do do No.2 do	do	do	do
do Chicago No.1 do	do	do	do
do do No.2 do	do	do	do
Pois par 68 lbs.	80	0 85	
Mais par 56 lbs.	72 1/2	0 75	
Avoine par 32 lbs.	0 41	0 38	
Orge par 48 lbs.	1 00	1 05	
Graines de Lin. par 60 lbs.	3 15	3 05	
do Trefle. par 15 lbs.	0 9 1/2	0 10	
Houblon—		Nominal.	Manque
Recolte 1872. par lb.	do	do	do
do 1873. do	do	do	do
Huiles—		Nominal.	Manque
Baleine brute. par gallon.	do	do	do
Lin domestique crue do	72 1/2	75	
do bouillie do	72 1/2	75	
do étrangère crue do	75	77 1/2	
do bouillie do	80	82 1/2	
Lard Extra. do	80	85 1/2	
do No.1. do	75	80 1/2	
do No.2. do	65	67 1/2	
De loup marin raffinés. do	60	62	
do blancs ord. do	55	57 1/2	
do bruns. do	0 50	0 52 1/2	
D'olive de bouche en fut do	1 75	1 80	
do communs. do	1 00	1 15	
do bouche Bacalupi do	2 60	2 75	
do en bouteilles. par caisse.	3 40	3 50	
do bott. do	7 50	8 00	
do Hartouet/Guestier do	8 50	9 00	
do bott. do	5 50	5 75	
do Puget Bott. do	6 50	6 80	
do bott. do	2 60	2 70	
do Possel Bott. do	3 40	3 70	
do bott. do	2 80	3 50	
do Plagniol Bott. do	3 50	3 01	
De morue. par gallon.	57 1/2	60	
De palmier. par lb.	9 1/2	84	
De Castor. par lb.	18	15	
Vegetale. par gallon.	9 1/2	81	
Pétrole raffinée. par gallon.	20	22	
Laine—		Nominal.	Manque
Lavée du Canada. par lb.	30	34	
Etirée do do	35	38	
Commune do do	25	28	
Noire do do	25	28	
Magenta—		Nominal.	Manque
En bocaux. par lb.	4	00	
Marronades—		Nominal.	Manque
Cross et Blackwell. par douz.	2 60	2 70	
Joyce. do	2 00	2 10	
Thin. do	2 00	2 10	
Pigot. do	Manque.		
Mastique—		Nominal.	Manque
Anglais. par 100 lbs.	3 00	3 50	
Domestique. do	3 00	3 50	
Melasse—		Nominal.	Manque
Barbade. par gallon.	40	42	
Centrifuge. do	Manque.		
Cuba. do	25	30	
Demerara. do	30	33	
Moscovade. do	27 1/2	32 1/2	
Nouvelle-Orléans. do	Manque.		
Porto Rico. do	Manque.		
Sugar House. do	23	24	
Mine de plomb—		Nominal.	Manque
Dôme. par grosse.	2 00	2 10	
Anglaise. par lb.	5	7	
Produits chimiques, &c., &c.		Nominal.	Manque
Alun. par 100 lbs.	2 1/2	0 à 2 1/2	0
Bi-Carbonate de Soude, par baril	do	do	do
do 112 lbs.	5 75	5 87 1/2	
Bleaching powder. par 100 lbs.	3 75	4 00	
Borax. do	27	30	
Campfire. par lb.	45	50	
Carb. d'ammoniaque. do	22 1/2	25	
Cochonille. do	80	90	
Couperose. par 100 lbs.	1 10	1 25	
Crème de Tartre, cristaux par lb.	30	32 1/2	
do moulu. do	32 1/2	35	
Chlorate de Chaux. par 100 lbs.	4 00	4 25	
Extrait de Bois de Campêche	do	do	do
en gros par lbs.	81	82	
do 2-lbs. do	11	11	
do 1-lb. do	12 1/2	12 1/2	
do 1/2-lb. do	14 1/2	14 1/2	
do Assorti. do	15	15 1/2	
Fleur de soufre. par 100 lbs.	3 40	4 00	
Garance hollandaise. par lb.	15	18	
do française. do	10	12	
Gomme Arabique en lots. do	25	35	
do triée. do	40	50	
do Shellac. do	45	55	
Indigo de Madras. do	65	75	
do Mamille. do	55	65	
Laque à teindre. do	30	35	
Noir de fumée. do	6 1/2	7 1/2	
Noix de Galle. do	27 1/2	32 1/2	
Pâte de Reglisse de Calabre do	15	20	
do Sicile. do	15	18	
Sel Epson. par 100 lbs.	00	2 5	
Soude caustique. do	5 75	5	
Soufre en Canon. do	2 75	3 00	
Senné. par lb.	25	30	
Sel de Soude. par 100 lbs.	2 25	2 40	
Sulphate. par baril	10 50	11 6	

Poisson—		Nominal.	Manque
Morue sèche. par 112 lbs.	5 00		
do varia. par baril	Manque		
do en grenier. par drifte	Manque		
Hareng du Labrador	6 00	7 00	
do Arichat	6 00	7 00	
Saumon. par tierce	20 50	15 00	
do. par baril	14 00	11 50	
Maquereau. No. 1.	Manque		
do. No. 2.	do		
do. No. 3.	do		
Poisson blanc 1/2 baril	do		
Fruits. do	5 50		
Sardines à l'huile 1/2 boîtes chaque	12 1/2	13	
do do do	21 1/2	22 1/2	
do do do	Manquent		
Savon—		Nominal.	Manque
Savon commun. par boîtes 60 lbs.	1 40		
" brun ordinaire. par lb.	0 04		
" marque de la couronne. do	0 05	0 05 1/2	
" blanc. do	0 04	0 05 1/2	
" toilette. par douz.	0 30	0 75	
" de Marseille rouge. do	0 07 1/2	0 08	
do de Marseille bleu. do	0 08	0 09	
Sel—		Nominal.	Manque
Gros de Liverpool. par sac	1 11	1 25	
Fin. do	0 04	1 40	
Factory Filled. do	2 10	2 20	
Fin de table. par douz.	1 40	1 50	
d'Hyères. par minot	18	20	
De Goderich. par sac.	Manque.		
Sucres—		Nominal.	Manque
Centrifuge. par lb.	8.	8	
Moscovade. do	7 1/2	8	
de Cuba. do	7 1/2	8	
Demerara. do	Manque		
Porto Rico. do	7 1/2	8 1/2	
Raffiné Ecossais. do	8	9	
de Anzalis blanc. do	Manque.		
Sucres jaunes, No. 2 } Selon échantillon.			
" No. 2 } No. 3			
Sucres blancs raffinés A. par lb.	10 1/2	10 1/2	
" cassé. do	10 1/2	10 1/2	
" en poudre. do	10 1/2	10 1/2	
" pour confiserie. do	10 1/2	10 1/2	
Tabac, manufacturé		Nominal.	Manque
Fancy Brag. par lb.	0 48	0 58	
Bright. do	0 30	0 40	
Mahogany. do	0 17 1/2	0 28	
Bright. do	0 17	0 30	
Noir, à chiquer, sucré. do	0 17 1/2	0 19 1/2	
Marin. do	0 17 1/2	0 19 1/2	
Victoria. do	0 17 1/2	0 19 1/2	
Petit favori. do	0 17 1/2	0 19 1/2	
Diamant. do	0 00	0 18 1/2	
Prince de Galles Nos. 1 et 2. do	0 18 1/2	0 18 1/2	
" Nos. 2, 3 et 4. do	0 14 1/2	0 15	
Américain à feuille. do	Manque		
Canadien. do	0 7	7 1/2	
The—		Nominal.	Manque
Gunpowder. par lb.	0 80	0 90	
Extra fin à choix. do	0 70	0 75	
Bon ordinaire à bon. do	0 60	0 70	
Commun à bon. do	0 60	0 70	
Imperial—		Nominal.	Manque
Extra fin à choix. do	0 75	0 80	
Bon ordinaire à bon. do	0 60	0 70	
Commun à bon. do	0 40	0 50	
Young Hyson—		Nominal.	Manque
Extra fin à choix. do	0 80	0 90	
Bon ordinaire à bon. do	0 70	0 75	
Commun à bon. do	0 35	0 60	
Hyson—		Nominal.	Manque
Extra fin à choix. do	0 60	0 70	
Bon ordinaire à bon. do	0 45	0 55	
Commun à bon. do	0 38	0 40	
Japonais—		Nominal.	Manque
Extra fin à choix. do	0 60	0 65	
Bon ordinaire à bon. do	0 50	0 55	
Commun à bon. do	0 27 1/2	0 40	
Twankay—		Nominal.	Manque
Bon ordinaire à bon. do	0 35	0 40	
Commun à bon. do	0 25	0 30	
Souchong et Congou—		Nominal.	Manque
Extra fin à choix. do	0 65	0 70	
Bon ordinaire à bon. do	0 55	0 60	
Commun à bon. do	0 40	0 50	
Oolong—		Nominal.	Manque
Extra fin à choix. do	0 70	0 75	
Bon ordinaire à bon. do	0 65	0 70	
Commun à bon. do	0 40	0 50	
Vitres—		Nominal.	Manque
Allemande par 50 pieds	do	do	do
6 1/2 7 1/2 8 1/2 9 1/2 10 1/2 11 1/2 12 1/2 13 1/2 14 1/2	3 00		
12 1/2 13 1/2 14 1/2 15 1/2	3 20		
18 1/2 24	3 50		
Spritueux, Vins, &c.		Nominal.	Manque
Bière—		Nominal.	Manque
Allsopp bouteilles. par douz.	2 60	2 70	
Bass. do	1 70	1 75	
" do	2 70	2 75	
" do	1 00	1 75	
Jeffrey. do	Manque.		
W. Younger et Cie, bouteilles	1 75	1 80	
Tennents. do	2 50	2 80	
" do	2 50	2 80	
" do	1 50	1 60	
Eau-de-Vie—		Nominal.	Manque
Giraud frère. par gallon.	Manque.		
Chaloupin. par gallon.	5 50	6 00	
Biscuit, Dubouché & C par gallon.	7 50	12 00	
Hennessy et Cie. par gallon.	2 50	2 60	
" do	8 75	9 00	

Martell. gallon.	2 40	2 60	
Jules Robin et Cie. par gallon.	2 00	2 30	
Sazorac Desforges et Cie par gallon.	2 00	2 30	
Coran et Cie. par gallon.	Manque.		
met Castillon et Cie. par gallon.	2 00	2 30	
Central Vineyard Proprietors.	do	do	
Old Vineyard Proprietors	2 00	2 10	
Renault. par gallon.	2 00	2 10	
Gerin. par gallon.	1 80	2 40	
C. Bruchaut et Cie. par gallon.	2 10	2 51	
do	caisse	7 50. 8 00	
Genévre—		Nominal.	Manque
Boll and Dunlop. par gallon.	1 45	1 48	
DeKuyper. do	1 47 1/2	1 50	
Houtman. do	1 40	1 42 1/2	
Henneker. do	1 37 1/2	1 40	
Key Brand. do	1 37 1/2	1 40	
Beuker. do	Manque.		
Linensbrink. do	do	do	
Caisse Rouge—		Nominal.	Manque
Boll et Dunlop. par caisse.	6 80	6 70	
DeKuyper. do	7 00	7 51	
Houtman. do	6 50	6 80	
Henneker. do	Manque		
Key Brand. do	6 50	6 80	
Beuker. do	Manque.		
Linensbrink. do	do	do	
Caisse Vertes—		Nominal.	Manque
Boll et Dunlop. do	3 60	3 75	
DeKuyper. do	4 25	4 51	
Houtman. do	3 60	3 80	
Henneker. do	3 85	3 90	
Key Brand. do	3 60	3 70	
Beuker. do	Manque		
Caisse Jaune—		Nominal.	Manque
Key Brand. do	Manquent		
Caisse Bleues—		Nominal.	Manque
Key Brand. do	Manquent		
Key Old—		Nominal.	Manque
Booth. par caisse.	5 75	6 00	
Bernard. do	5 25	5 50	
Flett. do	4 50	4 75	
Whisky Ecossais—		Nominal.	Manque
Ramsay. par gallon.	2 00	2 10	
Bullock, Laid & Cie. par gallon.	1 60	2 00	
Stewart. par gallon.	1 70	1 80	
Whisky Irlandais—	do	do	
Cork Distillery. par gallon.	2 00	2 70	
Dunville. do	2 00	2 10	
Whisky de Seigle—	do	do	
En douane. do	—	80	
Acquitté. do	—	80	
Rhum—		Nominal.	Manque
Jamaïque. par gallon.	1 80	2 10	
Demerara. do	1 40	1 80	
Cuba. do	1 50	1 70	
Vins Xeres—		Nominal.	Manque
Valette. par gallon.	0 85	0 90	
Paul Emile Thomas. do	0 85	1 00	
Montillo. do	0 80	1 00	
Lacave. do	0 10	1 40	
Pemartin. do	1 20	1 30	
Domocq. do	1 50	1 40	
Malvoisie. do	1 00	1 25	
Cramp Sutter et Cie. do	2 10	5 00	
" Amontillado. do	—	5 50	

SPIRITUEUX DOMESTIQUES

200 Tonnes } Whisky 50 O. P.
500 Barils }
300 do } Whisky de Seigle,
En lots convenables aux acheteurs

EN VENTE PAR

MORIN & CIE.,

10, Rue St. Nicholas.

H. CHARLEBOIS

Epicier en Gros et en Détail
Négociant en Vins, Spiritueux et Comestibles

No. 96, RUE MCGILL

Vis-à-vis le marchh Ste. Anne

MONTREAL

21 juillet

NAZAIRE TURCOTTE

IMPORTATEUR

D'Épiceries et de Denrées Co-
loniales, Vins, Spiritueux

Etc., Etc., Etc.,

QUAIDEHUNT

BASSE VILLE

QUEBEC

8 mai

31 30

Fabrique de Colle Forte de Montréal

H. LABELLE & Cie

FABRICANTS DE

Colle forte blanche, commune et Gelée, de
Noir Animal, d'Huile de pieds de Bœuf
et de Suif

FABRIQUE: COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE

Bureau: 10, RUE DU PORT

MONTREAL

HOSPICE LABELLE.

30-30

N. QUINTAL

Négociant en Epicerie, Spiritueux et Comestibles

EN GROS

No. 83, Rue St. Joseph

VIS-À-VIS "CITY HOTEL."

Assortiment général de Vins, Denrées colo-
niales, Fruits, etc., etc., importés directement.

HAMILTON & Cie.

IMPORTATEURS DE

Marchandises Sèches de Gout et d'Étape

05,—Rue St. Joseph,—105

Vis-à-vis la Ruelle Dupré

MONTREAL.

30-30

GAUTHIER, MAYRAND & Cie

IMPORTATEURS DIRECTS

279 & 281**Rue des Commissaires**

OFFRENT AU COMMERCE

A DES

Prix Exceptionnels de Bon Marché

L'Assortiment le plus complet en

Épiceries générales anglaises et
françaises,

Vins, Liqueurs, Champagne, Mo-
selle de différentes marques
et qualités,

Tabacs, Cigares indigènes, alle-
mands ou de la Havane,

Produits français les plus variés,
en

Sardines,

Moutardes,

Huiles,

Fruits,

Bougies, etc.,

Bouchons,

Thés,

Cafés,

Sucres,

Melasses, etc.,

Autres denrées coloniales,

Farine,

Lard,

Saindoux, etc., etc.,

Poissons de toutes sortes,

Morue sèche et verte.

9 oct. 1878.

POISSON INSPECTE

Barils Hareng No. 1 du Labrador,
do do Saumon,

Boucauts et barils de morue,

A vendre chez

C. FRASER & CIE.

377 et 379, Rue des Commissaires

MONTREAL.**132, RUE ST. JOSEPH**A mi-chemin entre la Rue McGill et le Carré Cha-
boillez.**C. A. DEPOCAS**

Épiceries, Provisions, Vins, Liqueurs, &c

EN GROS ET EN DETAIL

MONTREAL

30-30

LA 'CITOYENNE'
ASSURANCE DU CANADA

Incorporée par un Acte spécial du Parlement
pleinement autorisée d'après les dispositions
de l'Acte des Assurances.

Sous le patronage de

S. G. Mgr. BOURGET, Evêque de Montréal

Bureau Central, 175, Rue St. Jacques,
MONTREAL

Sir HUGH ALLAN, President

Les personnes désirant assurer leur vie sont
priées d'une manière toute spéciale d'examiner
d'abord le prospectus de cette

Compagnie Canadienne Populaire

Lequel prospectus peut être obtenu de tous les
Agents de la Compagnie et de

EDWARD STARK,

Gérant département de la vie. fm

14 janv.

AUX TANNEURS ET AUTRES**ON A BESOIN**

POUR LA

Fabrique de Colle de Montréal

COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE

De Déchets de Tanneries, d'Os, de Cornes, pour les-
quels on paiera le plus haut prix du marché.

H. LABELLE & Cie.,

30-30

10, Rue du Port.

A VENDRE

1,000 tonneaux de FOIN mil
première qualité, ballots
pesant 300 livres et au-
dessus,

5,000 minots d'AVOINE,

2,000 " de POIS.

S'adresser à

ED. CARON,

Rivière du Loup (en haut.)

20 janv.

62

JOHN HOPE & CIE.,

Marchands Commissionnaires

Montréal.

Représentant en Canada :

- MM. MOET & CHANDON, EPERNAY
- " BARTON & GUESTIER, BORDAUX.
- " JULES ROBIN & CIE., COGNAC.
- M. M. MISA, XERES DE LA FRONTERA
- MM. COCKBURN SMITHES & CIE., OPORTO.
- M. FREDERICK VALLETTE, MARSEILLES.
- MM. BULLOCH LADE & CIE., GLASGOW.
- MM. REINHARD & CIE., COBLENTZ.
- MM. E. & G. HIBBERT, de Londres, exportateurs de la bière en bouteilles de MM. BASS & CIE.
- MM. E. & J. BURKE, DUBLIN, exportateurs de Porter en bouteilles de MM. H. GUINNESS FILS & CIE, &c., &c.,

N.-B.—On accepte les commandes que du Commerce de Gros.

LA MEILLEURE POUDDRE A BOULANGER QUI EXISTE.

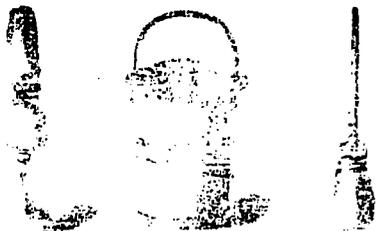


Est la seule origine et authentique.

ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS

Vendue par tous les Epiciers. 52

ETABLI EN 1869



J. T. LETOURNEUX

IMPORTATEUR

PEINTURES de TOUTES COULEURS
HUILES, VERNIS.

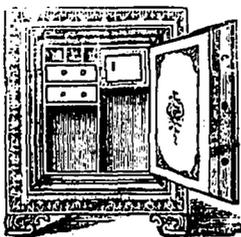
- VERRES A VITRES MASTIC
- LAMPES PINCEAUX
- CHIMINIFES ETOUPE
- COLTAR Etc., Etc.

VITRES, GLACES DE MIROIRS ET VITRES DE COULEUR
TAILLÉES A DEMANDE.

RECETTES POUR TEINDRES, &c.

Seul Agent pour la Puissance du Canada de la
Graisse Patentée de Dossors pour Essieux.
No. 259, Rue St. Paul, Montréal

Enseigne de la LAMPE, PINCEAU et BARIL de Peinture.



MANUFACTURE

DE

COFFRES FORT DE LA PUISSANCE

DE

GODFROY CHAPELEAU

A l'épreuve du Feu et des Volours, doublés en Acier et en Fer.

Constructeur de ponts en fer

AUSSI DE

GARNITURES INTERIEURES, pour voûtes en fer, avec portes à l'épreuve des volours.
PORTES ET VOILETS en fer à l'épreuve du feu.
PORTES EN FER pour Banques, Institutions Publiques et Charniers de Cimetières.
COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, Billets de Banques, Déventures, etc.
SERRURES BREVETÉES, spécialement adaptées aux portes de voûtes, Banques, Coffres-fort et Prisons.
OUTILS DE TAILLEURS DE PIERRE.
COFFRES-FORTS DE SECONDE MAIN pris en échange de coffres neufs, ou achetés au plus haut prix du marché.

BUREAU—320 RUE ST. LAURENT.

USINE :

Coin des rues Ontario et St. Charles Borromée

MONTRÉAL.

9 Juillet 1872.



HOTEL DU GOUVERNEMENT.

Vendredi, le 6e jour de juin 1873.

PRESENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Hon. Ministre du Revenu de l'Intérieur, et en vertu des dispositions de l'Acte 33e Victoria, chapitre 8, intitulé : "Acte pour expliquer et amender l'Acte concernant la perception et l'administration du revenu, l'audition des comptes publics et la responsabilité des comptables publics."

Il a plu à Son Excellence d'ordonner, et il est par le présent ordonné que le privilège accordé par l'Ordre en Conseil du 19 mars 1863, aux effets denrées et marchandises, du cru, du produit ou de fabrication au Canada qui valent être exportés hors des limites du Canada d'y être remportés francs de droits de douane à certaines conditions énumérées dans le dit ordre, soit et il est par le présent étendu et déclaré s'appliquer aux denrées sujettes aux droits d'exercice, auxquelles denrées pourront à l'avenir être également remportées au Canada, libres de droits, sujettes aux dites conditions mentionnées au dit ordre, et à la condition, en outre, que ces denrées soient mises en entrepôt, lors de leur réimportation, et sujettes aux droits d'exercice dont elles auraient été passibles si elles n'oussent pas été exportées du Canada.

W. A. HIMS WORTH,
Greffier du Conseil Privé.

25 fév.

Thibaudeau, Généreux & Cie,

IMPORTATEURS DE NOUVEAUTES

En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THIBAudeau, GÉNERÉUX & CIE.

à Montréal.

THIBAudeau, FRÈRES & CIE.,

à Québec

THIBAudeau, BROTHERS & Co.,

à Manchester, (Angleterre)

Montréal, 15 janvier 1874.

ETABLIE, JANVIER 1871

L'Agence Mercantile
DU CANADA

MURRAY, MIDDLEMISS & CIE
Propriétaires

Traits Caractéristiques

UNE

INSTITUTION NATIONALE

SYSTEME PARFAIT

Supplément quotidien de change-
ments et de noms nouveaux

C'est maintenant le temps de s'abonner

Un REGISTRE contenant la position financière, la valeur commerciale et le caractère mercantile des divers négociants de la Puissance est publié semi-annuellement.

Encouragez vos propres institutions. Nous vous présentons un ouvrage canadien, le fruit de milliers de plâtres dépensées parmi des Imprimeurs Canadiens, de Fabricants de Papier Canadien, et hoc omne genus : nous n'envoyons pas à New-York pour la confection de tout notre ouvrage.

Nous offrons une épreuve raisonnable à ceux qui désirent s'abonner. On peut obtenir les conditions de l'abonnement en s'adressant au Bureau principal ou aux Succursales.

BUREAUX PRINCIPAUX EN CANADA.

- Montréal, 95, Rue St. François-Xavier.
- Toronto, 16 et 18, Rue Wellington, Est.
- Hamilton, 20, Rue James.
- Halifax, Rue Hollis.

St. Jean, N.-B., Rue Prince William.

Succursales au Etats-Unis

- New-York
- St. Louis
- Philadelphie
- Détroit
- Baltimore
- Milwaukie
- Albany
- Kansas City
- Boston
- Rochester
- Chicago
- Cincinnati
- Portland, Oreg.
- Buffalo
- Grands Rapides
- Utica
- Nouvelle-Orléans
- Quincy
- San Francisco
- Toledo
- St. Joseph
- Syracuse
- Louisville
- St. Paul.

SUCCURSALES EN FRANCE, EN ALLEMAGNE ET EN AUSTRALIE.

Succursales dans la Grande-Bretagne.

- Londres, 86, Cheapside et 1, Bow Lane, E. C.
- Manchester, 38, Moseley Street et 6, 8 et 10, Bond Street.
- Glasgow, 33, Benfield Street.
- Edimbourg, 72, Princes Street.
- Dublin, 10, Henry Street.

On s'occupe spécialement d'affaires légales par tout le continent de l'Amérique du Nord

TABLES DE SALON

1,500 petites Corniches découpées à jour

**Sofas-Canapés****PORTE-CHAPEAUX**

2,500 Chaises de jonc de toutes sortes et de tous prix

SIDEBOARDS FINIS A L'HUILE**C. E. PARISEAU**449, RUE NOTRE-DAME
MONTREAL**MAGASIN CANADIEN**

DE

FERRONNERIE**H. BELINEAU**

IMPORTATEUR DE

Ferronneries

Et Fabricant de

FERBLANTERIESENSEIGNE DE L'EGUINE ET DU
CADENASNos. 193 et 195, rue St. Paul
MONTREAL.

Assortiment complet d'Huiles, Térébenthine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, etc.—Aussi : Poêles doubles à un ou deux fourneaux, Poêles de Cuisine à charbon et à bois, de fantaisie et autres.

S. CLOUTIER,
EPICIER,**Marchand de Vins et Liqueurs**

EN GROS ET EN DETAIL,

No. 29, —Rue St. Joseph,—No. 29,
MONTREAL.**E. HUDON, FILS & CIE**

IMPORTATEURS DE

Marchandises Sèches

Anglaises, Françaises et Américaines

374, — RUE ST. PAUL, — 374
MONTREAL.E. HUDON, Sr.,
E. HUDON, Jr.,
ALPHONSE HUDON.

9 oct. 1872.

MORIN & CIE.

Courtiers. et Commissionnaires

AGENTS POUR

M. J. P. WISER,**DISTILLATEUR**

PRESCOTT, ONT.

M. H. CORBYMEUNIER, DISTILLATEUR & NEGOCIANT
EN GENERAL

BELLEVILLE, ONTARIO

No. 10, Rue St. Nicholas
MONTREAL**.N. VALOIS & Cie**MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE
CHAUSSURES EN GROS26 et 28, PLACE JACQUES-CARTIER
MONTREAL.

NARCISSE VALOIS.

JUDE VALOIS.

GAUCHER & TELMOSE

IMPORTATEURS DE

DENREES COLONIALES,

VINS ET SPIRITUEUX

Marchands de

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 101 Des Commissaires,
MONTREAL.

G. GAUCHER.

52

L. W. TELMOSE.

A LOUER

ONZE MAGASINS neufs de 1re classe, situés sur les Rues de Brésolas et St. Dizier. Cinq de ces magasins ont des SOUS-CAVES pour les vins. Tous ces magasins sont construits forts et solides et peuvent servir comme magasins d'entrepôt.

Les Caves et Sous-caves sont à l'épreuve de l'eau dans les temps d'inondation.

Possession le 1er Février ou le 1er Mars prochain.

S'adresser à

J. G. GUIMOND,
Proc. des Dames de l'Hôtel-Dieu.

18 déc.

A. DUBORD & CIE.

Importateurs de

CIGARES et MANUFACTURIERS de TABAC

En Gros et en Détail

227 & 229 Rue St. Paul, Montréal.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

C. H. LETOURNEUX

IMPORTATEUR DE

Ferronnerie,

Quincaillerie,

Coutellerie, etc., etc.

261 à 265, Rue St. Paul.

(Coin de la Ruelle Vaudreuil.)

MONTREAL.

AUX

Propriétaires de Tourbières

MACHINE à PRESSER la TOURBE

MM. BRUNET & CIE. ont inventé un système pour transformer la tourbe sortant de la terre, en blocs aussi durs que le charbon.

Cette machine, qui est peu coûteuse, est mise en opération par un seul cheval et peut livrer 15.00 blocs par jour, soit environ 10 tonnes pesant de combustible; trois hommes et un enfant suffisent à la mettre en opération.

Cette machine brevetée par le Gouvernement et qui reçut les premiers prix à l'Exposition Industrielle du Canada en 1873, est destinée à opérer une révolution dans le mode actuel de chauffage.

Les propriétaires ont maintenant plusieurs machines à vendre et ils sont prêts à entrer en négociations pour permettre l'usage de leur procédé.

S'adresser à

JOS. BRUNET,
No. 499, Rue Mignonne,

ou à

G. A. DROLET,
No. 41, Rue St. Vincent.
du

Montréal, 20 février 1874

EN MAIN

ET

A VENDRE

PAR

VICTOR HUDON**RAISINS VALENCE**do MALAGA sur COUCHES
do LOOSE MUSCATELS
do SULTANA
do CURRANTS**SARDINES** en $\frac{1}{2}$ et $\frac{3}{4}$ boîtes**PETITS POIS** au naturel

CHAMPIG'ONS

ECORCE D'ORANGE et CITRONS confits**NOISETTES, NOIX** du BRÉSIL et AMANDES S. S.**BRANDY MARTEL** en caisses, barriques, quarts et octaves

do DUBOIS en caisses

do GERIN en barriques et quarts

GIN DE KUYPER en barriques, caisses rouges et vertes

do MELCHER en barriques et quarts

RUM de la Jamaïque**SCOTCH WHISKEY**, en caisses

do PORTER, Dublin en pintes et chopines

VINS, SHERRY, PORT, BGDY, PORT et

SAN PEDRO de PAUL

EMILE THOMAS

do PORT SUPERIEUR

do ST. JULIEN en caisses et barriques

VINAIGRE de Bordeaux**CHAMPAGNE**, Diverses marques

do SAINT P-RAY Mousseux

do CHARTREUSE véritable

MARINADES de "STOWERS"**MOUTARDE** Française**RIZ ARRICAN****SUCRES, DEMARARA, RAFFINE ECOS-**

PORTO RICO, Blanc en morceaux et Moulée

MELASSES, BARBADE et MUSCOVADO**SIROPS, AMBER, MIEL** et GOLDEN**HUILES D'OLIVE** et de LOUP-MARIN**200 QUINTAUX** de MORUE SECHE.

22 janvier